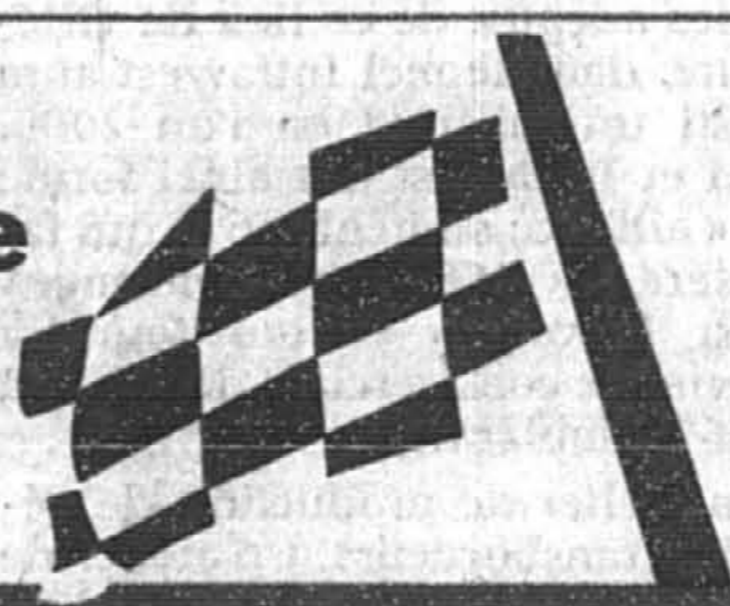




Pour les fans de Jacques Villeneuve
Un poster couleur dans les pages centrales du cahier Sports



Mode
Les effluves du bonheur
page C1

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

... Aussi une thèse sur notre Céline!

ANDRÉ PRATTE

Oubliez les Grammys, les Jeux olympiques, l'Olympia, Pavarotti et les cinq biographies. Voici l'ultime consécration de Céline Dion: la star est maintenant étudiante à l'université!

Plus précisément, Céline Dion est le sujet du mémoire de maîtrise de Frédéric Demers, étudiant en histoire à l'université Laval à Québec. « Ce n'est pas un sujet conformiste et j'ai eu un peu de mal à le faire accepter. Les gens au département me disaient que ce n'était pas de l'histoire », a confié Demers à La Presse.

Le mémoire, qui devrait être complété d'ici les Fêtes, s'intitule *Céline Dion et la conciliation des ambiguïtés identitaires du Québec contemporain*. Un titre très « universitaire », évidemment, qui coiffe une étude fort intéressante du rôle de la vedette dans l'imaginaire des Québécois francophones.

Selon Demers, la chanteuse occupe une place tout à fait particulière dans notre conscience collective parce qu'elle sert de « pont » entre nos racines profondes et la mondialisation, entre nos vieilles craintes de peuple « né pour un p'tit pain » et nos récentes ambitions de réussite à l'échelle planétaire. Profondément québécoise (dans le sens « pure laine » du terme) par sa famille, ses origines modestes et son joul, Céline Dion est en même temps la meilleure illustration qui soit du succès à grande échelle. Elle est, écrit l'étudiant, « le meilleur symbole de ce que les Québécois veulent rester et de ce qu'ils aspirent à devenir ».

Les Québécois francophones ont eu et ont d'autres héros que Céline Dion. Mais rares sont ceux qui moulent aussi parfaitement les deux pôles de notre « ambiguïté identitaire ». La réussite internationale de Jac-

Voir ... AUSSI en A2



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse
Frédéric Demers

La STCUM gèle ses tarifs

La société compensera par une réduction de l'effectif et des heures supplémentaires

MARTIN PELCHAT

Les usagers du transport en commun sur l'île de Montréal auront droit à un répit en 1998 puisque la Société de transport de la CUM gèlera ses tarifs, malgré une baisse de 0,7 % de son budget.

Ce budget, qui sera rendu public aujourd'hui mais dont La Presse a obtenu les grandes lignes, s'appuie surtout sur une compression des dépenses à l'interne et par une réduction de 5 % de l'effectif.

La Société de transport économisera notamment en réduisant de

20 % les heures supplémentaires.

Malgré cette réduction de 373 postes et la diminution de 19 000 heures de services sur certains circuits moins achalandés, la STCUM entend ajouter au net 31 000 heures de service l'an prochain. Elle poursuivra d'autre part son programme de rénovation des stations de métro tel que prévu.

Le budget de la STCUM sera donc en baisse de 4,6 millions pour atteindre 693 millions. Grâce à diverses mesures, la STCUM annoncera également une baisse de la contribution des villes de la CUM

de neuf millions, de telle sorte que leur fardeau aura connu une diminution de 31 millions depuis 1994.

La baisse de l'effectif s'effectuera sans licenciements. Grâce au gel de l'embauche, la société procédera entre autres par attrition. La vaste restructuration à laquelle s'attaque présentement son nouveau directeur général, Jacques Fortin, devrait également permettre de réduire le nombre de cadres et d'employés de soutien administratif.

La société de transport prévoit que le gel des tarifs aura un effet à

la hausse sur l'achalandage et par conséquent sur ses revenus (+0,9 million), qui constituent 40 % de son budget.

La STCUM compte aussi sur le paiement par la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (STRSM) d'une somme de 1,5 million à titre de contribution au déficit d'exploitation de la ligne 4 du métro.

Ce dossier oppose depuis plusieurs mois la STCUM et la STRSM. La STRSM affirme que la

Voir LA STCUM en A2

Déjà en pole position!



PHOTO PC

Les quelque 20 000 billets mis à la disposition du public en vue de la présence aujourd'hui de Jacques Villeneuve au Centre Molson se sont envolés comme par magie dès les premières heures hier matin. Arrivé plus tôt de Londres, le champion du monde de Formule 1 rencontrera ses fans à 15 h au cours d'une conférence de presse publique qui se déroulera au centre de la patinoire. Selon son agent Craig Pollock, Villeneuve veut remercier les Montréalais et les Québécois du soutien sans faille qu'ils lui ont manifesté, voir ses copains et « prendre quelques jours de vacances ».

Rémy Trudel au maire Bourque: « Aide-toi, le Québec t'aidera »

GILLES GAUTHIER et KATIA GAGNON

Le gouvernement Bouchard a autorisé hier la Ville de Montréal à préparer son budget pré-électoral de 1998 en prenant pour acquis qu'elle devra procéder en cours d'année à des compressions et rationalisations qui pourraient atteindre 53 millions, que la masse salariale de ses employés sera réduite de 41 millions et qu'elle paiera 30 millions de moins pour ceux de la CUM, essentiellement les policiers et employés du transport en commun.

Québec espère que ces mesures permettront à la Vil-

le de combler le « trou » de 125 millions auquel elle est confrontée pour l'an prochain et de présenter un budget équilibré sans que le gouvernement provincial n'ait à injecter un sou. Envoyé le fameux « pacte fiscal ».

Le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, sera tout au plus « disposé à examiner la possibilité d'une contribution » si le montant de 53 millions n'est pas atteint. « Mais notre objectif, c'est qu'il n'y ait pas d'impasse », a-t-il ajouté. « Nous donnons à Montréal

Voir RÉMY TRUDEL en A2

Cargo et vacances

Mirabel devient un aéroport de services

ISABELLE HACHEY

Aéroports de Montréal (ADM) a dévoilé hier un ambitieux plan de développement pour relancer Mirabel et en a profité pour prédire un brillant avenir à l'aéroport dont les vols internationaux ont été transférés à Dorval en septembre.

Le président d'ADM, Richard C. Hione, a annoncé des investissements de 9,8 millions à Mirabel, prévoyant que pas moins de 2 000 emplois directs et indirects y seront créés d'ici l'an 2002. Un plan réaliste plutôt qu'optimiste, a-t-il affirmé.

En dévoilant ce plan de relance, ADM a clairement confirmé sa volonté de faire de Mirabel un aéroport à vocation touristique et « tout-cargo ». Le plan comporte quatre ententes de partenariats et trois nouveaux services, qui seront bientôt offerts à Mirabel.

Un centre de denrées périssables: ADM investira 2,2 millions afin de construire un entrepôt fri-

Voir CARGO en A2

Autre texte, page A12

Encore les urgences

La coupe déborde une fois de plus dans les urgences des hôpitaux: de nombreux lits de courte durée sont toujours monopolisés par des patients de longue durée. Parmi les principales victimes: le pavillon Notre-Dame du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), l'hôpital Maisonneuve-Rosemont et la Cité de la santé, à Laval.

Nos informations, A8

787

JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces
- Index D18
- Immobilier D18, E4
- Marchandises E4
- Emplois E5 à E7
- Automobile E8 et E9

- affaires D2
Arts et spectacles E1 à E30
- Horaires-spectacles E3
- Télé-horaire E2
Bandes dessinées E6

Bridge E9
Décès E11
Économie D1 à D17
Êtes-vous observateur? D18
Feuilleton E5

Horoscope D19
Informatique B9
Laval A12
Loteries A2 et A11
Monde C8 à C10
Mots croisés E7 et S16

Mot mystère E5
Politique B1, B4 à B7
Publicité-marketing D20
Rive-Sud A13
Tabloïd Sports
- Philippe Cantin S5

ÉDITORIAL

La mauvaise blague du ministre Trudel
- Agnès Gruda

page B2

MÉTÉO

Ciel variable
Max. 10, min. 2

Cahier Sports, page 20



6 21924 98765 1

J'ai besoin de vacances • J'ai besoin de vacances • J'ai besoin de vacances • J'ai besoin de vacances

on les a tous! À UN petit prix

<p>Spécial Sud Tout inclus REPUBLICQUE DOMINICAINE Puerto Plata 1 sem. à partir de 799 \$ CUBA Cayo Vigia 1 sem. à partir de 889 \$ 2 sem. à partir de 1 219 \$</p>	<p>CAYO COCO 1 sem. 929 \$ 2 sem. 1 349 \$ Enfant: 1 ou 2 sem. 499 \$ VARADERO Club Atabey 1 sem. 779 \$ 2 sem. 979 \$</p>	<p>Europe PORTUGAL 16 nov. Séjour de 3 semaines 1054 \$</p>	<p>VOLS SEULEMENT Paris 489 \$ Tunis 850 \$ Londres 589 \$ Alger 1 080 \$ Bruxelles 589 \$ Casablanca 685 \$</p>	<p>Tous les prix sont à partir de 529\$ taxes incluses</p>	<p>HAÏTI PORT-AU-PRINCE 19 et 26 nov. 529\$ 8403, rue Saint-Denis, Montréal (Qc) H2P 2G9 Tél.: 858-6260 Permis du Québec</p>
--	--	--	---	---	---

Suites de la une

La STCUM gèle ses tarifs

LA STCUM / Suite de la page A1

ligne 4 fait un profit de 750 000 \$ par année grâce à la clientèle de la Rive-Sud. Elle estime donc qu'elle n'a pas un sou à payer et refuse d'acquiescer la facture.

Le ministre d'État à la Métropole, Robert Perreault, doit trancher dans ce dossier laissé en plan par son prédécesseur, Serge Ménard. Mais il y a fort à parier que la question fera partie des réflexions du comité ministériel qui examinera au cours des prochains mois la fusion des trois sociétés de transport de la région métropolitaine.

Un budget reporté

La réforme Trudel a considérablement retardé le processus budgétaire de la STCUM cette année. Habituellement présenté au début d'octobre, le budget a été reporté pour n'être finalement livré qu'un mois plus tard.

Depuis plusieurs mois, la société planchait sur un scénario de compressions de 30 millions tenant compte de plusieurs nouvelles charges, dont six millions résultant de l'augmentation du diesel et de l'abolition de la ristourne sur la TVQ.

La semaine dernière, le groupe de défense du transport en commun, Transport 2000, exprimait ses craintes devant une hausse possible des tarifs et une baisse du service. De telles mesures auraient eu, selon Transport 2000, des conséquences importantes au moment où pointe une amorce de relance de l'achalandage.

Cargo et vacances

CARGO / Suite de la page A1

gorifique et réaménager certains équipements pour mettre sur pied un centre de manipulation de denrées périssables. L'organisme s'est associé à la société espagnole LO-DESA pour permettre à Mirabel d'offrir ce « produit unique dans le Nord-Est américain », selon M. Cacchione.

□ Une école de formation réservée au personnel de cabine. Résultat d'une entente avec la compagnie Air Transat — qui a accepté de rapatrier son école de formation de Toronto à Mirabel —, l'école nécessitera un simulateur de vol d'une valeur de 150 000 \$ US, ainsi que six salles de cours destinées à la formation des pilotes, du personnel de bord, des mécaniciens et des administrateurs.

□ Une entente de coopération avec IntraWest. En faisant la promotion de Mont-Tremblant, ADM espère

faire de Mirabel l'aéroport privilégié des adeptes de ce lieu de villégiature, dans lequel IntraWest aura investi un milliard en l'an 2000. ADM et IntraWest ont ainsi formé une « alliance stratégique », qui favorisera « l'aéroport vacances qu'est Mirabel » et qui fournira une vitrine commerciale de choix à Mont-Tremblant.

□ Un atelier de production de véhicules transbordeurs. Un atelier de 22 000 pieds carrés permettra à la compagnie Tecksol — présente à Mirabel depuis 1986 — de produire des pièces de véhicules transbordeurs. L'investissement de la compagnie se chiffre à 150 000 \$.

D'autre part, trois nouveaux services seront offerts à Mirabel. D'abord, pour répondre aux besoins du centre de denrées périssables, la société d'affrètement Chartermasters instaurera en décembre plusieurs vols entre Mirabel et l'Europe. Ensuite, Air Charter assurera cet hiver deux vols par se-

maine entre Mirabel et la Guadeloupe. Enfin, Canada 3000 offrira un vol par semaine entre Bruxelles, Paris et Mirabel.

En se basant sur une étude de marché réalisée par la firme Secor, ADM prévoit la venue de 400 000 passagers supplémentaires à Mirabel d'ici cinq ans, un achalandage qui devrait créer 2000 emplois directs et indirects. La hausse du volume cargo et les partenariats conclus avec certaines compagnies pourraient également générer la création de 350 à 500 emplois.

« Il ne s'agit pas d'un coup de baguette magique, mais d'une démarche très terre-à-terre, réaliste et concrète », a dit M. Cacchione.

Son enthousiasme est pourtant loin d'être partagé par le maire de Mirabel, Hubert Meilleur, qui ne voit « rien de bien nouveau dans ce plan ». Et encore moins par le président de Front Mirabel, Jules Théorêt, qui juge que le plan n'est que de la « poudre aux yeux »...

... Aussi une thèse sur notre Céline!

... AUSSI / Suite de la page A1

ques Villeneuve, par exemple, équivalait sans doute à celle de la chanteuse. Cependant, selon l'historien, le personnage n'est pas aussi enraciné dans le terroir québécois: « Villeneuve est né dans l'argent, il vit à Monaco, ça ne correspond pas à ce qu'on a connu ici. Et puis il n'a jamais manifesté le désir d'être un ambassadeur du Québec, tandis que Céline Dion l'a souvent fait. Céline Dion reste le symbole de choses extrêmement importantes ici, comme la famille. Son personnage est plus fort parce qu'il est porteur d'une dimension supplémentaire. »

Les héros sont construits par les médias. Après avoir analysé la couverture réservée à Céline Dion par la presse écrite, Frédéric Demers constate que les journalistes se sont littéralement approprié le personnage, en faisant un membre de leur, de notre famille. Les titres et les textes réfèrent constamment à « notre Céline » ou à « notre Céline nationale ». En 1990-91, neuf pour cent des titres recensés n'utilisaient que le prénom de la vedette montante; en 1996-97, 57 % des titres identifient la chanteuse par le seul « Céline ». « Au fur et à mesure que la personne s'affirme, écrit Demers, il devient de plus en plus impératif de se saisir du personnage et d'établir que le Québec n'est rien d'autre que le prolongement naturel de la famille de Céline Dion. »

Tout en se félicitant bruyamment de ses succès sur les scènes du monde, les journaux ne cessent de mettre en évidence les caractéristiques typiquement « québécoises » de Céline Dion, par exemple en mettant son accent en évidence dans les citations: « Popa pi moman, j'vous aime au boutte! »

Frédéric Demers conclut: « Céline Dion nous dit que nous pouvons participer à la mondialisation sans renier ce que nous sommes. »

À quand une thèse en administration sur René Angeli?

Rémy Trudel au maire Bourque: « Aide-toi, le Québec t'aidera »

RÉMY TRUDEL / Suite de la page A1

le coup de pouce nécessaire pour présenter un budget équilibré, sans hausses de taxes », a-t-il également expliqué. Québec crée par ailleurs un groupe de travail sur les gigantesques déficits actuariels des caisses de retraite des employés de la Ville.

Toutes ces mesures constituent « une entente historique », a claironné hier le maire Pierre Bourque. Mais le ministre a sèchement déclaré qu'il n'est pas question « d'arroser les problèmes de Montréal avec de l'argent emprunté à tous les contribuables du Québec », alors que l'opposition libérale à Québec concluait à une véritable « mise en tutelle » de la métropole par le gouvernement.

Les rationalisations, d'expliquer le maire, pourraient aller jusqu'à l'intégration des 29 services de pompiers de l'île et se traduire par des mises en commun de services (informatiques par exemple) avec la CUM et Hydro-Québec.

Si la Ville ne s'entend pas avec ses syndicats ou si elle ne réussit pas à réduire ses dépenses de 53 millions, Québec « nous donnera la différence », a affirmé M. Bourque. Rien de tel, déclare la porte-parole du ministre, Renée-Claude Boivin, qui affirme, tout en confirmant que M. Trudel a envoyé une lettre au



Le maire Pierre Bourque

maire hier pour confirmer ses engagements, qu'il n'y est question que d'envisager une compensation si les rationalisations ne permettent pas de dégager la somme demandée.

Pour l'opposition libérale, le constat est clair. « C'est Québec qui fait le budget de la Ville aujourd'hui. Montréal est en tutelle. Qué-

bec fait ses suggestions, mais c'est comme la mafia: lorsqu'ils suggèrent, on est mieux de le faire », s'exclame la critique, Liza Frulla, dont la tirade enflammée en commission parlementaire avait toutes les allures du lancement d'une campagne à la mairie de Montréal.

Québec n'offre aucune garantie et il faut encore trouver 125 millions, déclare Thérèse Daviau, chef de l'opposition (RCM) à l'hôtel de ville, qui a également l'oeil sur la mairie. « Ce sera un budget d'acrobaties mathématiques », affirme pour sa part Sammy Forcillo, qui a préparé les trois derniers budgets avant d'être démis du comité exécutif.

« Il nous est légalement interdit de consigner dans notre budget des prévisions ne reposant que sur des souhaits », soutient la présidente du comité exécutif de la CUM, Vera Danyluk, expliquant qu'elle ne peut prendre pour acquis que la masse salariale des policiers et employés de la STCUM sera éventuellement réduite de 6 %.

Québec a donné aux municipalités et syndicats jusqu'au 25 novembre pour s'entendre et retardé du 15 novembre au 1er décembre la date limite pour la présentation du budget de la CUM. Celui de Montréal sera déposé au cours de la semaine du 25 novembre et devra légalement être adopté au plus tard le 15 décembre.

Pour FAIRE LE POINT sur l'actualité lisez le cahier Plus chaque Samedi dans La Presse

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Télécopieur pour abonnement : 285-7039

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Télécopieur : 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650»
Port de retour garanti. (USP5003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.



Code du jour 45-3

Mercredi, 5 novembre 1997

LOTÉRIES

La quotidienne à trois chiffres : 481 à quatre chiffres : 3858

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à midi et de 13 h à 17 h 30;
- à Saint-Laurent: collège Vanier, cafétéria Jake's, 821, boul. Sainte-Croix, de 9 h 30 à 16 h. Objectif: 150 donneurs;
- à Longueuil: école Jean-de-Brébeuf, 1863, rue Brébeuf, de 13 h à 20 h. Objectif: 225 donneurs;
- à Kirkland: centre communautaire de Kirkland, 16950, boul. Hymus, de 14 h à 16 h et de 17 h à 20 h. Objectif: 150 donneurs;
- à Verchères: centre communautaire, 92, Montée Calixa-Lavallée, de 14 h à 17 h et de 18 h à 20 h 30. Objectif: 175 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Saveurs matinales

■ Si vos deux rôties avalées en vitesse le matin vous semblent soudainement bien ordinaires, rendez-vous chez Tutti Frutti, Eggxotic, Cora Déjeuners ou Le Toasteur. Ces restaurants spécialisés dans les petits déjeuners proposent des plats à faire frémir tant les papilles que les pupilles: des omelettes, des crêpes, du pain doré et des fruits, beaucoup de fruits. Notre collaboratrice Isabelle Massé vous invite à les découvrir, demain, dans le cahier Sortir.

QUESTION DU JOUR

Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Croyez-vous à la relance de Mirabel?

Allez-vous suivre avec intérêt les péripéties de la tournée économique de Mission Québec en Chine?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 34 %
Non: 66 %

Le spécialiste des colis (emballage et expédition)

- Emballage et expédition de vos colis partout dans le monde
- Agent pour : UPS, CANPAR, FEDEX, DHL, MIDLAND
- Et plus de 35 autres services

POSTNET CENTRES D'AFFAIRES ET DE COMMUNICATIONS

FRANCHISES DISPONIBLES (514) 683-4000 1 800 960-POST

Pour nous rejoindre... 1 seul numéro 1 888 6 POSTNET

Dohard-des-Ormeaux 3383, boul. des Sources Tel. (514) 685-7678

Vimont-Laval 2159, boul. des Laurentides Tel. (514) 967-7678

Rivière 277, boul. Labelle Tel. (514) 971-1211

St-Lambert 2001, Victoria, loc. 109 Tel. (514) 465-1012

Boucherville 1170, rue Voltaire Tel. (514) 449-7199

Belœil 526, St-Jacques Tel. (514) 446-8086

Gatineau 25, ch. de la Savane Tel. (819) 568-5188

Sainte-Foy 2600, boul. Laurier, loc. 128 Tel. (418) 657-2483

Charlesbourg 3255, Henri-Bourassa Tel. (418) 927-1793

**Le mot du jour
être en charge**

■ La locution *être en charge* est une tournure anglaise. En français, on dira plutôt *être chargé de*, *être responsable de*, *être préposé à* quelque chose.
— C'est le ministre des Transports qui

est responsable de la réalisation de ce projet.

L'expression *la personne en charge* est un calque de *the person in charge*. Le français emploie, selon le contexte, les mots *directeur*, *préposé*, *responsable*.

— J'aimerais parler au directeur.

Paul Roux

**L'EXPRESS
DU MATIN**



Grenades désamorçées à Montréal-Est

■ Huit mystérieuses grenades laissées dans un champ de Montréal-Est ont été neutralisées hier soir par le groupe technique de la police de la CUM. À deux reprises, entre 18 h 25 et 19 h, un individu a fait un appel anonyme d'une cabine téléphonique pour aviser les policiers de la présence d'un sac contenant des explosifs dans l'avenue Broadway-Nord, entre le boulevard Métropolitain et Henri-Bourassa. Pleines de terre et de boue, les grenades ont été découvertes dans un secteur inhabité, à quelques kilomètres des raffineries. Le SPCUM ignorait hier soir la provenance des projectiles de même que l'identité de la personne qui a alerté les policiers.

La voiture d'un policier incendiée

■ Une automobile appartenant à un agent de la SQ a été incendiée vers 22 h lundi soir, portant à 14 le nombre de véhicules des forces de l'ordre ou appartenant à des policiers détruits par le feu en l'espace de deux mois, à Montréal et à Laval. L'automobile incendiée était garée en face du 1888, rue Parthenais, à deux pas du quartier général de la SQ, dans l'est de la métropole. Comme la plupart des autres attentats, un accélérateur a été utilisé pour asperger le véhicule. L'enquête a été confiée aux sergents-détectives Claude Bourdeau et Pierre Fournier, des incendies criminels de la police de la CUM.

Sécheuses défectueuses

■ L'Association des consommateurs du Québec précise que les personnes qu'intéresse le recours collectif contre Frigidaire pour des sécheuses défectueuses de marque Frigidaire, White-Westinghouse et Kelvinator, devront attendre au 10 novembre pour avoir plus d'informations, en appelant au 376-8039. Les appareils concernés, qui portent un numéro de série commençant par 87, 88, FD9 ou FD0, ont été fabriqués entre 1987 et 1990 et risquent de causer des incendies.

Feuilles mortes

■ La Ville de Montréal procédera comme prévu aux collectes de feuilles mortes du 5 et 12 novembre, les citoyens étant invités à déposer sacs et boîtes avant 8 h sur le bord du trottoir. Les deux premières collectes du 22 et du 29 octobre ont amassé 1400 tonnes, un peu moins que l'an dernier, en raison des tempêtes de neige des 22 et 27 octobre. Depuis que l'ensemble du territoire est couvert, en 1995, la Ville a ramassé 4300 tonnes l'an dernier et 3410 tonnes voilà deux ans. La collecte a commencé en 1989 dans les parcs et en 1992 à titre de projet pilote dans certains quartiers.

Nez rouge

■ L'Opération nez rouge lance sa 14^e campagne de recrutement de bénévoles intéressés avec une nouvelle ligne info-bénévole (1-800-463-0331) et une distribution de 200 000 cartes postales de Noël aux bénévoles. Un formulaire est toutefois nécessaire pour s'inscrire, comme l'ont fait 43 000 Québécois l'an dernier, dont 4000 à Montréal. Le nombre de bénévoles qui conduisent la voiture de ceux qui ont trop bu pendant les Fêtes est stable depuis deux ans. Cette année, le thème est « Opération Nez rouge... un plaisir de l'hiver ». « Il y a très peu de plaisirs en hiver, alors on veut faire partager aux gens la joie de vivre de Nez rouge », explique le porte-parole Réginald Cummings.

Le fisc ratisse

■ Le ministère du Revenu du Québec a procédé hier à une série de perquisitions, dans les régions de Repentigny et de Lachine, qui visaient une entreprise oeuvrant dans le domaine du nettoyage d'édifices commerciaux. Cette société, dont le nom n'a pas été révélé par le ministère, est soupçonnée d'avoir éludé le paiement de retenues à la source et de contributions de l'employeur d'un montant total de 122 468,69 \$ pour les années 1992, 1993 et 1994.

Des jeunes ayant porté plainte contre Benjamin Roy victimes d'intimidation

MARC THIBODEAU

Des jeunes de Longueuil qui avaient porté plainte contre Benjamin Roy au lendemain du suicide d'un quatrième adolescent associé à la polyvalente Jacques-Rousseau, en septembre, sont maintenant victimes d'intimidation.

C'est du moins ce qu'affirme Richard Desjardins, responsable de la maison de jeunes Kekpart, qui les avait encouragés à contacter la police pour dénoncer les agissements du jeune homme de 18 ans, détenu en attendant le début de son enquête préliminaire.

« La pression n'arrête pas. On cherche à intimider les jeunes afin de les convaincre de retirer leur plainte ou de ne pas venir témoigner au procès. Ils ne sont plus en sécurité nulle part, sauf à la maison de jeunes », affirme M. Desjardins. La majorité d'entre eux se baladent désormais avec des armes blanches pour se protéger, dit-il.

« Il y a quelques semaines, un des plaignants a été frappé à quelques reprises derrière la tête, avec une bouteille de bière, par un gang d'adolescents qui se sont présentés à une fête réunissant plusieurs jeunes liés à la maison Kekpart.

« Ils ont pris sa montre, son portefeuille et ses clés avant de se tirer en douce, affirme M. Desjardins. Ils ont averti le monde qu'il ne fallait pas s'en prendre à l'un de leurs frères. »

Le jeune en question affirme que

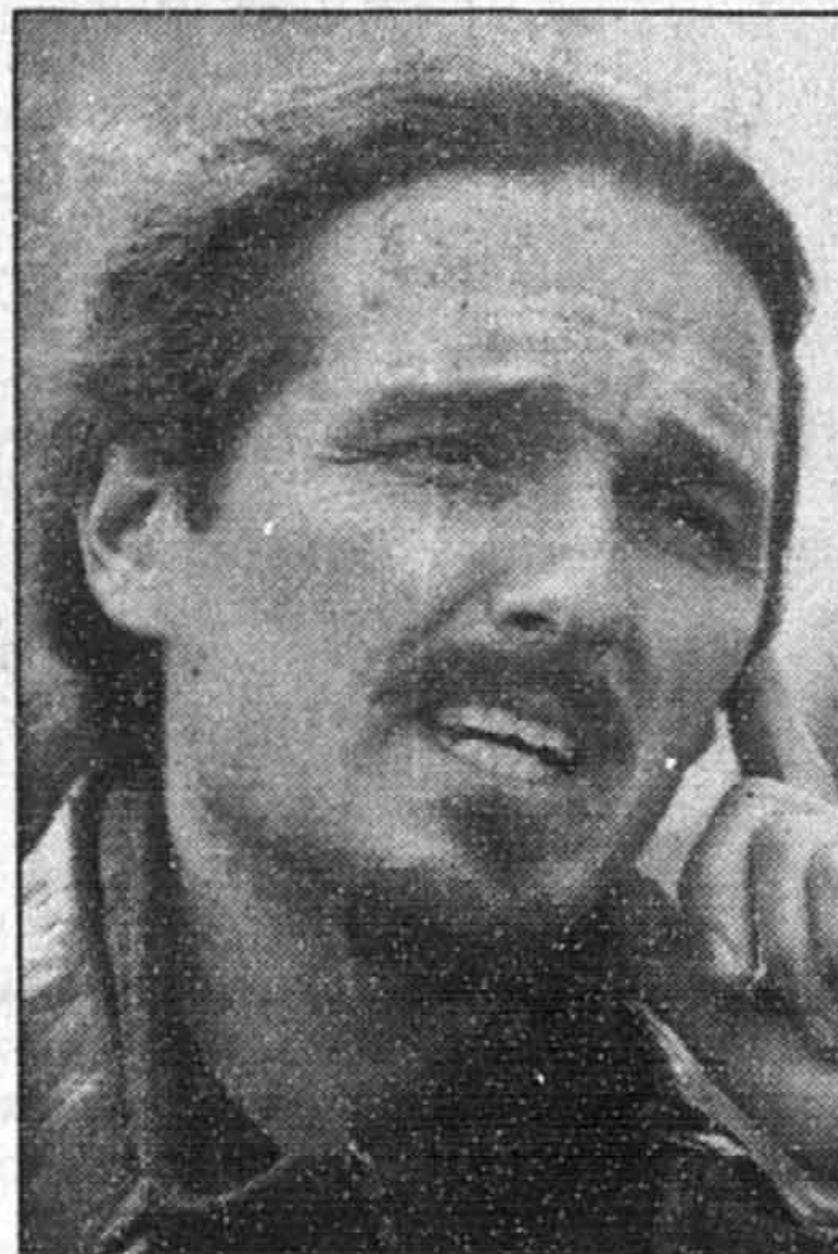


PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

«Les jeunes ne sont plus en sécurité nulle part, sauf à la maison de jeunes», affirme Richard Desjardins.

ses agresseurs l'ont montré du doigt en arrivant au party et qu'ils ont commencé à le frapper après lui avoir demandé s'il connaissait « leur ami Benjamin ».

La fête en question a été tenue au motel Oscar, à Saint-Hubert. Le gérant de l'établissement, Raymond Boudreault, a indiqué hier qu'il n'avait pas eu connaissance d'un incident de cette nature. La police de Saint-Hubert affirme de son côté avoir été informée de cette altercation, même si elle n'a pas reçu de plainte à ce sujet.

Un second incident est survenu le 24 octobre lors d'une autre fête,



PHOTO TVA

Benjamin Roy, 18 ans, est toujours détenu en attendant le début de son enquête préliminaire.

tenu celle-là dans une résidence privée de Longueuil, où, encore une fois, se trouvaient plusieurs des jeunes ayant porté plainte contre Roy.

Selon la police, trois adolescents qui n'étaient pas invités se sont introduits de force dans l'immeuble. Ils se sont mis par la suite à « frapper les gens », et ont brisé une fenêtre et une rampe d'escalier avant de tirer leur révérence. Une plainte pour méfait, actuellement sous enquête, a été déposée.

La police dit ignorer si les trois individus étaient des proches de Roy. « C'était ses chums, assure M.

Desjardins. Les jeunes les connaissent bien. Là encore, le message était le même : il ne fallait pas s'en prendre à leur frère. »

M. Desjardins affirme qu'il est lui aussi victime de menaces. « Je reçois des appels de personnes qui me mettent en garde, qui disent qu'ils vont me réorganiser le portrait », affirme le travailleur social.

Tous les jeunes, dit-il, ne sont pas en mesure de résister sans sourciller à de telles tentatives d'intimidation. Au moins un des plaignants contre Roy envisage d'ailleurs de retirer sa plainte.

« Il est très fragile. Je l'ai rencontré seul à seul la semaine dernière parce que j'ai su qu'il cherchait à se procurer une arme à feu pour se défendre. J'ai voulu lui expliquer que ce n'était pas une bonne idée », explique le responsable de la maison Kekpart.

La police de Longueuil, qui affirme intervenir énergiquement pour contrer les gangs de jeunes, indique avoir reçu, depuis l'arrestation de Roy, quelques plaintes additionnelles de *taxage*, ciblant d'autres individus.

Le policier communautaire basé à la polyvalente Jacques-Rousseau, que fréquentent plusieurs des jeunes ayant porté plainte contre Roy, indique pour sa part que les choses sont « relativement » tranquilles dans l'établissement depuis quelques semaines. « On veut que ça reste comme ça », a indiqué Pierre Sickini, qui n'a pas eu vent des incidents relatés par M. Desjardins.

Le directeur de la polyvalente, Pierre Ducloux, n'a pas rappelé *La Presse*. Une adjointe a indiqué qu'il n'avait pas de commentaires à faire aux médias relativement aux problèmes de *taxage* et d'intimidation.

Ouellette peut être jugé au Canada, conclut la Cour supérieure

MARC THIBODEAU

Michel Ouellette, un homme de 38 ans accusé d'avoir involontairement tué sa conjointe lors d'un séjour en République dominicaine en février, peut bel et bien être jugé au Canada.

Le juge Pierre Béliveau, de la Cour supérieure, a conclu vendredi que l'accusé ne pouvait se soustraire aux procédures judiciaires entreprises par le procureur général du Québec dans cette affaire. Même si, comme tentaient de le faire valoir ses avocats, les « événements concernant l'accusation » sont survenus à l'extérieur du pays.

Ouellette, un résident de Longueuil bien connu des milieux policiers, s'était rendu à Puerto Plata le 2 février en compagnie de France Valois, 48 ans, pour un voyage de plaisir.

Le 10 février, une dispute a éclaté dans le hall d'entrée de leur hôtel. Mme Valois est alors tombée au sol et a perdu conscience. Un témoin de la poursuite a affirmé que sa chute résultait d'un coup porté par l'accusé, ce que nie la défense.

La victime a été hospitalisée en République dominicaine, où les médecins ont diagnostiqué une contusion cérébrale, avant d'être transportée par avion-ambulance, le 12 février, à l'hôpital Charles-LeMoine de Greenfield Park. Elle est morte quelques jours plus tard.

Les autorités locales ont arrêté Ouellette et l'ont accusé de voies de faits graves avant de lui permettre de retrouver sa liberté en échange du versement d'une somme de quelques milliers de dollars. Il est

revenu librement le 11 février au Canada, où un mandat d'arrestation a été émis, début avril, à la suite d'une enquête menée par la Sûreté du Québec.

Selon le juge Béliveau, plusieurs facteurs permettent d'affirmer « sans la moindre hésitation » que les tribunaux canadiens ont juridiction pour juger l'accusé.

Le magistrat indique notamment que le décès de la victime, un « élément déterminant » du crime reproché à Ouellette, est survenu au Canada. Les « effets néfastes » de l'infraction (peine des proches, impact social d'un homicide conjugal, etc.), ajoute-t-il, se sont produits ici plutôt qu'en République dominicaine, où les autorités semblent par ailleurs « peu ou pas intéressées » à assumer la responsabilité de la poursuite.

En plus de permettre la suite des procédures judiciaires, le juge Béliveau a autorisé la tenue d'une commission rogatoire, qui se rendra en janvier à Puerto Plata afin de rencontrer plusieurs témoins.

Ouellette subira son procès dans les mois qui suivront puisque le Procureur général du Québec a autorisé une mise en accusation directe, qui permet de sauter l'étape de l'enquête préliminaire.

M^e Madeleine Giauque, procureure au dossier au palais de justice de Longueuil, a précisé hier que le juge avait ordonné, en raison de l'utilisation de cette procédure, que l'enquête de remise en liberté de Ouellette, détenu depuis avril, soit reprise. Elle devrait être terminée lundi.

Meurtres chez Harvey's : Sy Tuan Tran inculpé

Le juge Claude Millette, de la Cour du Québec, a inculpé de meurtres au premier degré Sy Tuan Tran, 20 ans, présumé auteur du double assassinat du restaurant Harvey's du chemin de la Côte-des-Neiges, commis le 28 octobre 1996, à Montréal.

Tran a été cité sous deux chefs d'accusation de meurtre au premier degré et un de tentative de meurtre.

Le témoin principal du ministère public est la jeune Annie Pellerin, qui a été laissée pour morte par Tran et ses deux complices, des mineurs qui doivent subir leur procès devant la chambre de la jeunesse de la Cour du Québec.

Les deux mineurs ont d'ailleurs été appelés à la barre par la Couronne, mais leur témoignage est frappé d'une ordonnance de non-publication.

La jeune Pellerin n'a pas été témoin direct du meurtre des deux autres employés du restaurant, Guy Desmarais et Robert Pinto. Elle a reçu plusieurs coups de couteau à la tête et a identifié clairement Tran, un ancien employé du Harvey's.

Tran et ses complices auraient volé plus de 1000 \$ dans le coffre-fort après leurs meurtres.



La semaine de la beauté

5 au 16 novembre

MIRROIR, MIRROIR...

Ce mois-ci, chacune pourra être la plus belle !

La semaine de la beauté aux Ailes de la Mode, c'est l'occasion de rencontrer les meilleurs artistes-maquilleurs et les spécialistes des grandes maisons de beauté, qui vous livreront des conseils et vous présenteront leurs nouveaux produits et soins de pointe.

C'est aussi votre chance de participer au tirage de nombreux pariers-cadeaux et d'un grand prix comprenant un forfait coupe-mise en plus par un styliste coiffeur du Salon de beauté Les Ailes, ainsi qu'un abonnement d'un an au Magazine Les Ailes.

Passez vite aux Ailes de la Mode pour en savoir plus sur les activités prévues. Conte de fées ? Non, réalité ! La beauté, c'est le plaisir tel qu'Ailes !

AILES

LES AILES DE LA MODE

Le plaisir tel qu'Ailes

MAIL CHAMPLAIN — CARREFOUR LAVAL — PLACE STE-FOY
(514) 672-4537 — (514) 682-4537 — (418) 652-4537

ACCESS INTERNET: <http://www.bcf.ca>

Fourgons cellulaires: surtout des surnuméraires au volant

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Sans assurance-vie ni prime pour travail dangereux, ce sont surtout des surnuméraires, jeunes et instruits, qui s'exposent à tous les périls en prenant le volant des fourgons cellulaires.

Car depuis le meurtre de Pierre Rondeau en septembre, près d'une centaine des 2000 agents des services correctionnels sont malades ou en burn-out, et, avec les tueurs qui rôdent, plusieurs autres refusent net de se risquer sur la route. Obligés d'être disponibles jour et nuit, ce sont donc les surnuméraires qui montent au front, tandis que leurs confrères permanents se réfugient derrière les murs des prisons ou dans les salles d'audience.

Résultat: bien que les employés à statut précaire représentent environ le tiers des agents de la paix, ils assurent désormais 75 % des transports quotidiens (contre 30 % auparavant), soutiennent les principaux intéressés. Plus conservateur, le syndicat de tous les agents de la paix avance plutôt la proportion de 50 %. Quant aux services correctionnels, malgré plus d'une douzaine d'appels répartis sur quatre jours, leur porte-parole officiel, Linda Veillette, n'a pas rappelé *La Presse*, qui voulait élucider la question.

Mais peu importe le chiffre exact, il reste que les surnuméraires prennent beaucoup plus souvent la route que prévu. Et que la convention collective est claire: même si



PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Obligés d'être disponibles jour et nuit, ce sont surtout les employés surnuméraires qui montent au front et prennent le volant des fourgons cellulaires, tandis que leurs confrères permanents se réfugient derrière les murs des prisons ou dans les salles d'audience.

ces jeunes employés devaient y laisser leur peau, leurs familles n'auraient pas droit aux 100 000 \$ que Québec verse aux proches des permanents dans ce genre de situation. Or, quand on sert de chauffeur aux détenus, la traditionnelle prime de 11 % accordée en rempla-

cement des avantages sociaux ne suffit pas à se protéger de façon adéquate.

Ce n'est pas le seul fossé qui sépare les deux catégories d'employés. Convaincus que leur syndicat les sacrifie au profit des permanents, les surnuméraires ont

même créé une association fantôme, le Comité d'action des occasionnels (CADO), et ont déposé hier une demande d'injonction, dans l'espoir de ne pas voir empirer leurs difficiles conditions de travail. La Cour supérieure devra donc décider s'il faut écarter l'en-

tente patronale-syndicale qui soumet les surnuméraires à des mises à pied, à des baisses de salaire d'environ 10 000 \$ par année et à l'obligation de passer de nouveaux examens.

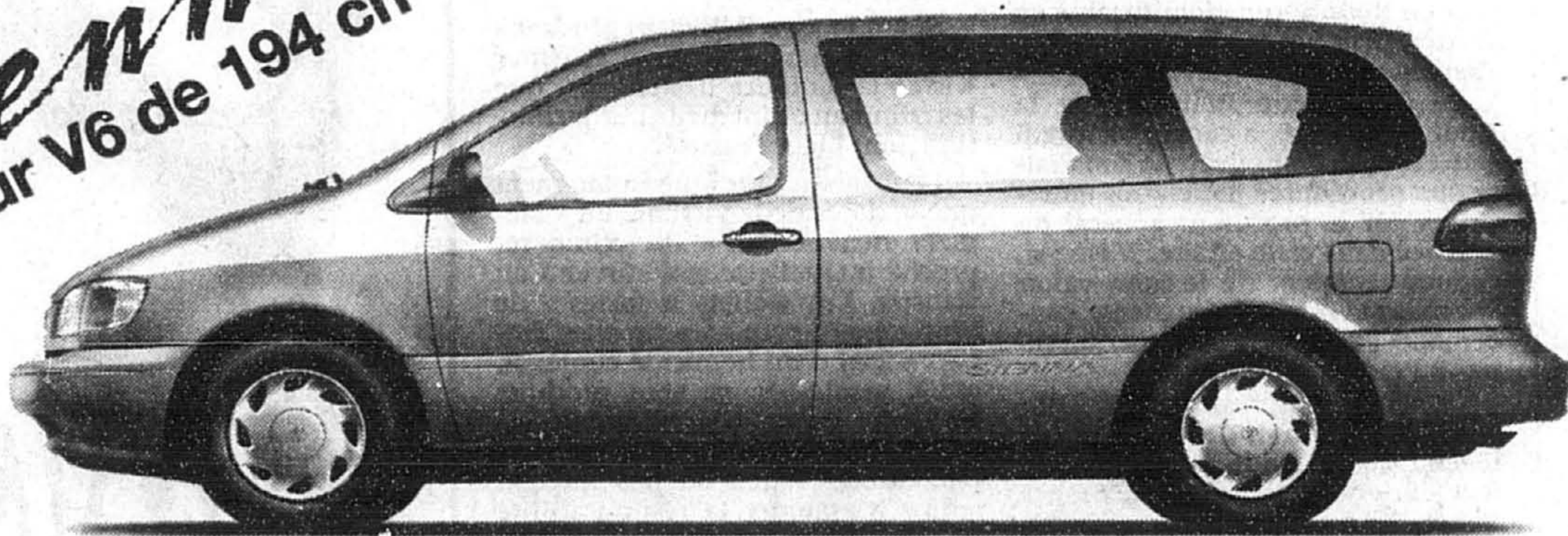
« On assume pourtant les mêmes responsabilités dans un contexte de travail souvent plus dangereux », déplore un des intéressés, qui tient à rester anonyme. Les surnuméraires portent en effet le même uniforme — de plus en plus ciblé par les criminels — que les permanents: ils ont reçu la même formation et travaillent souvent pour les services correctionnels depuis de longues années. Sans compter que leurs conditions de travail sont particulièrement déplorables. Car ils doivent être disponibles « 24 heures sur 24 », tous les jours de la semaine, et ne savent d'ordinaire que la veille, ou le jour même, ce que leur réservent les prochaines heures.

Mais comment invalider une entente approuvée à l'échelle provinciale? Le CADO soutient que le syndicat porte atteinte aux droits de ses membres en ne les laissant pas prendre part aux négociations et en les utilisant comme « monnaie d'échange ». Il invoque aussi plusieurs accords à la procédure de consultation, des écarts considérés d'autant plus significatifs que les défenseurs de l'entente ne l'ont emporté que par 30 voix.

« C'est vrai que le mandat a été obtenu à la suite d'un vote serré, mais le processus était quand même démocratique, minimise le président du syndicat, Réjean Lagarde. Il y en a qui protestent, mais il y a aussi un groupe plus silencieux. On verra ce que la cour décidera. »

Atteignez l'équilibre budgétaire avant Paul Martin.

Sienna
moteur V6 de 194 ch



Sienna 98

349\$
par mois/
location 48 mois*

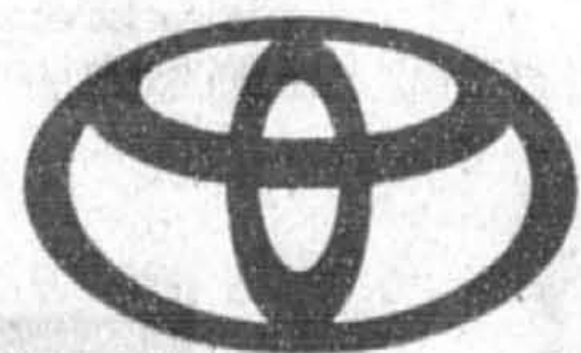
- Climatiseur
- Freins ABS
- Volant inclinable
- 2 coussins gonflables

COMPTANT**	MENSUALITÉS
0\$	411\$
1500\$	374\$
2500\$	349\$

Transport et préparation inclus

Programme de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Toyota Credit Canada Inc. Immatriculation, assurance et taxes en sus. * Offre valable pour les modèles Sienna GF19CS-AA 1998 neufs, loués et livrés avant le 30 novembre 1997. Premier versement de 398,68\$, comptant de 2 500\$ plus taxes et dépôt de garantie de 400\$ exigibles au moment de la livraison. Basée sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 10¢/km s'appliquent pour les kilomètres excédentaires. ** Taxes en sus. Ou échange équivalent. Photo aux fins d'illustration seulement. Tous les détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



TOYOTA

www.toyota.ca

T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !

BOUCHERVILLE
Toyota Duval
655-2350

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
682-1200

JOLIETTE
Joliette Toyota
759-3449

LAVAL
Vimont Lexus Toyota
668-2710

MONTRÉAL
Chassé Toyota
527-3411

MONTRÉAL
Toyota Pia IX
329-0909

ST-HYACINTHE
Angers Toyota
774-9191

STE-AGATHE
Toyota A
Ste-Agathe
326-1044

SOREL
Automobile
Pierre Lefebvre
742-4596

TROIS-RIVIÈRES
Trois-Rivières Toyota
374-5323

VALLEYFIELD
G. Couillard
Automobiles
373-0650

VERDUN
Woodland Toyota
761-3444

SOLUTION TOYOTA



Le temps d'une pétition

La pétition a traîné sur mon bureau pendant un bon mois. Une pétition signée par des intervenants de la DPJ et des centres jeunesse de Montréal.

J'ai fait le compte. Ils étaient 83 signataires. Tous plus indignés les uns que les autres que j'aie osé insinuer que la DPJ était responsable de la mort de la petite Coralie, noyée dans son bain par sa mère Élise Venne.

Lundi leur pétition est parue dans la page des lecteurs de *La Presse*. On m'y accusait de tous les péchés : suffisance, démesure, ignorance, mépris et j'en passe.

Habituellement dans pareilles circonstances, je rends les armes. Je ne réponds pas. À trois chroniques par semaine, j'estime que j'ai tout l'espace nécessaire pour faire valoir mes idées. Les lecteurs, eux, non. Je n'ai pas à en rajouter.

Si je fais exception aujourd'hui, c'est à cause du poids exceptionnel du nombre. Quatre-vingt-trois signatures, ça ne tombe pas du ciel tous les jours.

Quatre-vingt-trois signatures, ça demande de la préparation, de l'organisation et de la stratégie. Il faut rédiger la lettre, s'entendre sur le contenu, y apporter des corrections. Il faut se réunir, donner des coups de fil, faire des photocopies, puis partir sur le terrain s'assurer que tout le monde a bien lu, convaincre les timorés, tordre le bras des peureux. « Signe donc Carole, ça coûte rien. Awoye Jean-Paul, à la gang qu'on est, tu cours aucun danger. »

Bref une telle entreprise demande du temps, de la persuasion et de l'énergie.

S'il s'agissait de 83 fonctionnaires, je comprendrais. Quatre-vingt-trois cols bleus, aussi. Quatre-vingt-trois employés d'Hydro-Québec, même. Tous ces gens-là ont beau-

coup de temps à perdre et toutes les raisons du monde de vouloir justifier leur salaire.

Mais il s'agit ici, de gens pas comme les autres. Des missionnaires, des idéalistes, des gens qui se disent débordés, stressés, brûlés, qui vivent en état d'urgence perpétuelle, qui n'ont pas assez des 24 heures d'une journée pour éteindre les feux d'une société dévastée, qui se consacrent corps et âme à l'amélioration de la condition humaine.

Un article de journal, aussi critique fût-il, ne devrait pas en principe leur faire un pli sur la conscience. Pas parce qu'ils sont au-dessus de nous tous. Plus simplement parce qu'ils ont la couenne plus dure et qu'ils en ont vu d'autres.



À côté des crises que vivent les travailleurs sociaux, de la détresse quotidienne dont ils sont témoin, un article de journal c'est rien : un grain de sable, une pincée d'encre, une tasse de pâte molle et blanche.

Mais je me trompe. Ce grain de sable a pris des allures de montagne pour des gens aussi soucieux de leur image publique qu'une corporation. Ils ont grimpé aux rideaux, sauté au plafond avant de se mettre à courir aux quatre coins de la ville avec leur pétition. Et pendant qu'ils s'agitaient et perdaient un précieux temps, ils ont oublié leur mission première : aider les autres avant eux-mêmes. C'est dommage pour tout le monde.



Nathalie PETROWSKI

Le père d'Hélène

Toujours au sujet de l'histoire d'Élise Venne, je vous ai raconté comment j'ai été inondée d'appels de la part de travailleurs sociaux furibonds.

Parmi les plus modérés, il y a ce type qui m'a lancé brutalement : ça fait neuf ans que je travaille à la DPJ et sur deux mille

cas je n'ai eu que trois morts. Vous ne trouvez pas que ma moyenne au bâton est bonne ?

J'ai posé la question dans un souper l'autre soir. Qu'est-ce que vous en pensez les amis ? Le type a peut-être raison, non ? Hélène, la fille d'un chirurgien de Chicoutimi, a pris la parole. Elle s'est mise à raconter qu'un soir dans les années 60 son père est rentré à la maison après avoir perdu un malade. Il n'était pas triste. Il était en colère. Peu importe si j'ai déjà sauvé des milliers de vies, a tonné le père d'Hélène, cette mort-là est impardonnable. C'est un échec. Je ne l'accepterais jamais et je vais m'en souvenir jusqu'à la fin de mes jours.

Le père d'Hélène était d'un autre monde. Un monde qui manquait sans doute d'humanité et de tendresse, mais où les hommes et les femmes se sentaient personnellement responsables de leur actes.

Dites cela aujourd'hui aux intervenants de la DPJ et ils vous répondront qu'ils ne sont responsables de rien. Ils ne sont que des êtres humains. Ils ajouteront aussi que la mort d'un enfant c'est regrettable, c'est mal-

heureux mais c'est un accident. En d'autres mots, cette mort ne doit en aucun cas éclipser leur bonne moyenne au bâton.

Va te rhabiller, Brad Pitt

L'oeil est perçant, la lèvre posée sur le visage comme une figue fraîche. Un peu plus bas, la peau est nue et la combinaison rabatue jusqu'aux limites permises, passée la cavité du nombril. La poitrine est bombée, les pectoraux pétillent. Le ventre est plat. Pas une once de graisse. Rien que du muscle dans un corps qui exsude un parfum d'huile à moteur.

À qui appartient ce corps d'Adonis ? Brad Pitt ? Non, Jacques Villeneuve tel que photographié par *Paris Match*.

Inutile de dire depuis la parution de cette photo à la une du magazine, Brad Pitt est allé se rhabiller, la tête entre les jambes.

Cette (vieux) photo du « célibataire le plus sexy du Québec » prise alors qu'il n'était pas encore tombé dans la teinture platinée, est un bonheur pour les yeux.

Je connais un tas de filles bien élevées et bien mariées qui l'ont épinglée sur le mur. Après quoi, elles lui ont tatoué le corps de baisers rouge incendie.

J'ignore si Jacquet se présentera dans sa tenue *Paris Match* au Centre Molson cet après-midi. Je le souhaite pour nous toutes. Car y'en a marre des pitouines, des pouponnes et des chanteuses millionnaires qui nous renvoient toujours la même image bouffie de nous-mêmes. Les Québécoises sont en manque de sex-symbols depuis trop longtemps. Jacques Villeneuve a tout ce qu'il faut pour raviver l'ardeur de nos fantasmes. Le talent, le charisme, le corps, l'intelligence. Et l'huile à moteur.

Naissance dans les airs, champagne !

Presse Canadienne
ROME

Une jeune femme polonaise a donné naissance hier à une petite fille, sur un vol d'Alitalia reliant Bombay à Rome.

La mère, Eva Kwiatkowski et l'enfant prénommée Maia se portent bien et ont été hospitalisées à l'escalade de Koweït City, a précisé la compagnie dans un communiqué.

Un membre de l'équipage et les hôtesses du vol AZ 769 ont assisté la mère. L'accouchement s'est déroulé sans problème et les 152 passagers ont applaudi la naissance de la petite Maia.

Pour fêter l'événement, le commandant de bord, Carlo Grisogomi a fait distribuer du champagne à tous les passagers.

L'Allemagne légalise le cannabis

Agence France-Presse
BONN

Le ministère allemand de la Santé veut légaliser la prescription de médicaments à base de cannabis chez des patients souffrant de maladies chroniques.

Le « dronabinol », constitué de substances synthétiques de cannabis, est utilisé pour aider des patients à retrouver l'appétit.

Depuis 30 ans...
Toujours les meilleurs prix.
COMPAREZ

SOLITAIRE
BAGUE OR 14 KT



0.25 carat 458\$ Prix courant 916 \$
0.50 carat 788\$ Prix courant 1576 \$
1 carat 2888\$ Prix courant 5776 \$



1 carat
TOTAL
688 \$ Prix courant 1 376 \$
Autres choix également disponibles.

BOUCLES D'OREILLES OR 14 KT
À MOTIF ÉTOILÉ ET DIAMANTS

Total
25 points VENTE 158 \$
50 points VENTE 288 \$



Laboratoire de gemmologie.
Atelier de création.



Certaines photos sont légèrement agrandies pour montrer le détail.
LE PARCHEMIN
DEPUIS 1966

Mazzinella, MÉTRO Berri UQAM, 1500, rue Berri, Montréal 845-5243 sans frais 1-800-667-8878

Une offre en béton pour tous les maçons.

Sierra de GMC



279\$ /mois*

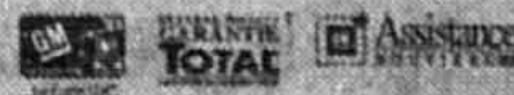
Location 36 mois
TRANSPORT INCLUS

Comptant	Mensualités
1 177 \$	279 \$ A
0 \$	316 \$ B

Le pick-up pleine grandeur de GMC

« Polyvalence, fiabilité et puissance », trois mots qui en disent long sur le Sierra de GMC. • V6 de 4,3 litres développant 200 chevaux • Pont arrière autobloquant • Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée • Freins antiblocage aux 4 roues • 2 sacs gonflables • Direction à assistance variable • Système antivol PASSLock • Caisse de 8 pieds à double paroi, permettant le chargement sur deux niveaux • Pare-chocs arrière avec marche-pied • 2 prises d'alimentation auxiliaires et faisceau électrique de remorquage.

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec



*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers. S'applique aux Sierra 1 900 642 \$I de base, année 1999 en stock comportant l'ensemble des équipements de série. Location pour fins personnelles seulement. Photos à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec ou sans recouvrement initial - ou échange équivalent - (voir tableau). Surtout à l'approbation du crédit. Première mensualité et dépôt remboursable de A. 3239 ou B. 3755 exigés à la livraison. Transport et préparation inclus. Immobilisation, assurances et taxes en sus. Frais de 8¢ du kilomètre après 60 000 km. L'Association Régionale et la Garantie GM TOTAL sont offertes sur tous les véhicules GM achetés pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la garantie applicable. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



CKOI
96.9 FM

PRÈS DE

20 000 \$ EN PRIX

La Presse

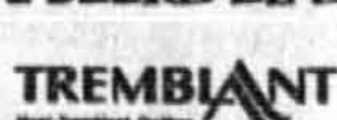
GRAND PRIX: DEUX VOYAGES DOUBLES DE 10 JOURS POUR SKIER À BRIDES-LES-BAINS EN SAVOIE AU PIED DES 3 VALLÉES.



DU LUNDI AU JEUDI: DES ÉQUIPEMENTS DE SKI ET DE SNOWBOARD GRACIEUSITÉ DE ATOMIC, OXYGEN ET OBERSON.



LES VENDREDIS: HUIT WEEK-ENDS POUR 2 À TREMBLANT INCLUANT 2 NUITS D'HÉBERGEMENT ET 2 JOURS DE SKI.



COUPON DE PARTICIPATION

OBERSON Concours ouvert aux 18 ans et plus.

Retournez le coupon de participation et écoutez CKOI FM entre 14h et 15h du lundi au jeudi pour participer. Entre le 10 novembre 97 et le 4 décembre 97. Si votre nom est mentionné, vous aurez 30 minutes pour appeler à CKOI et gagner le prix du jour. (Règlements disponibles chez OBERSON, 1355 boul. des Laurentides à Laval).

Quel est le plus important magasin de ski au Québec? Réponse:

Nom: _____ Age: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Code postal: _____ Tél.: _____

Postez à: Ski Mania Oberson, CKOI FM C.P. 96,9 Montréal, Qc H4G 3M1
Ce concours se termine le 7 décembre 1997 à 17h. Reproductions à la main acceptées, photocopies refusées.

Quand on est à son compte, c'est 24 heures sur 24.

Peut-on en dire autant
de votre banque?

Au rythme où vont les affaires aujourd'hui, vous n'avez pas toujours le temps de passer à votre succursale.

Pensez à la commodité que pourraient vous apporter les services bancaires électroniques Options PME®. La Banque Scotia offre une large gamme de solutions électroniques pour les entreprises. Celle-ci est spécialement destinée aux PME dont le chiffre d'affaires n'excède pas deux millions de dollars.

Avec les services bancaires électroniques Options PME, vous pouvez effectuer vos opérations bancaires comme vous le voulez, quand vous le voulez, par guichet automatique, Paiement direct Interac*, téléphone ou Internet. Et tout cela pour un seul forfait.

Passez nous voir dès aujourd'hui et nous vous montrerons comment vous pouvez consacrer moins de temps à vos opérations bancaires et plus à vos affaires.

Les services bancaires électroniques Options PME. C'est peut-être ce qui vous convient...

à vous et à votre entreprise.

Banque Scotia 
Qu'est-ce qui vous convient?™

*Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse. **Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.
*La Banque de Nouvelle-Écosse usager autorisé de cette marque.

Lee écope deux ans de prison et 135 000\$ d'amende

L'ancien courtier en valeurs mobilières avait participé à l'importation de haschisch

ANDRÉ CÉDILOT

Un ancien courtier en valeurs mobilières de Montréal, Wallace Lee, a été condamné à deux ans de prison et 135 000 \$ d'amende pour sa participation à des projets d'importation de quelque 3 400 kilos de haschisch.

Lee s'en est tiré à bon compte après que la Couronne fédérale eut informé le tribunal qu'elle ne pouvait démontrer « hors de tout doute raisonnable » qu'il était l'argentier et le recycleur des énormes profits de l'organisation dirigée par le « fleuriste de Ville-Émaré », Daniel Serero.

Interpellé lors de la razzia de la GRC et de la police de la CUM qui a aussi emporté plusieurs membres du clan Cotroni, le 17 avril 1996, Lee a surpris tout le monde, hier, en avouant sa culpabilité devant le juge Jean-Pierre Bonin, de la Cour du Québec. Son procès devait commencer le 10 novembre.

Natif de Montréal, Wallace Lee, 40 ans, a depuis perdu son emploi et le salaire de plus de 100 000 \$ que lui conférait l'un des titres de vice-président de la firme Wood, Gundy, où il agissait comme conseiller financier depuis 1990. Plusieurs comptes-clients saisis par la police étaient au nom d'associés, de parents ou d'amis de... Serero et de Lee lui-même.

Les activités illicites de Lee ont été faites à l'insu de la direction de Wood, Gundy, assurent les policiers.

Blanchiment

En deux ans, du 1^{er} avril 1994 au 18 avril 1996, Lee avait participé, avec Serero et une douzaine d'autres personnes d'ici et d'ailleurs dans le monde, à des projets d'importation de haschisch totalisant 3 400 kilos. Quatre cargaisons avaient été saisies à Toronto, au Pakistan, à Londres et à Montréal.

Le rôle de Lee consistait essentiellement à payer la drogue ou à « lessiver » l'argent de l'organisation en le faisant transiter par ses comptes-clients ou par certaines compagnies qu'ils a fondées. Il s'occupait aussi des finances personnelles de Serero, comme le paiement de ses cartes de crédit, l'achat de voitures de luxe, la location de résidences, etc.

L'enquête a démontré que Lee et un autre homme se sont rendus en Europe au début de 1995 avec une valise contenant 1,4 million. Il s'agissait de l'argent que le gang avait blanchi au casino de Montréal pour le compte de son fournisseur de cannabis au Pakistan, Mohamed Echouafni. D'origine marocaine, ce dernier était le consul du Maroc à Düsseldorf, en Allemagne. Serero a écopé onze ans de prison.

Discret, fin et d'une grande élégance, Lee menait une vie bourgeoise avec sa femme. Le couple demeure dans un penthouse de Mont-Royal évalué à près de 300 000 \$.

« Je ne vois rien de mal à côtoyer ceux qui ont beaucoup d'argent », répondait-il à ceux qui lui reprochaient de fréquenter des personnages douteux. Lee et sa femme étaient notamment présents au mariage de Francesco Cotroni et de Milena Di Maulo, le 6 juillet 1991. Sa présence avait suscité l'interrogation des policiers, qui ne le connaissaient pas à ce moment.

Son nom est aussi revenu dans la récente enquête qui a mené à l'arrestation de Michel Sylvestre, un homme de confiance d'Adrien Dubois et du Hells Angels Maurice « Mom » Boucher. La compagnie Gestion Sylvestin, propriété de Sylvestre, figurait sur la liste des clients de Wallace Lee.

Des ambulanciers jouent avec succès les pompiers

MARCEL LAROCHE

Après avoir signalé un incendie ravageant un magasin d'antiquités du quartier Rosemont, à Montréal, deux ambulanciers d'Urgences Santé sont intervenus avec rapidité, forçant l'évacuation en catastrophe d'une quinzaine de résidents sortis indemnes du sinistre.

Les flammes, de toute évidence allumées par une main criminelle, ont pris naissance tôt hier matin au rez-de-chaussée d'un immeuble résidentiel et commercial, à l'angle de la rue Bélanger et de la 23^e Avenue.

En disponibilité dans leur véhicule d'urgence, les ambulanciers Ghislain Larouche et Benoît Cloutier ont tout d'abord été accostés par une jeune fille qui leur a rapporté un début d'incendie un coin de rue plus loin, vers 3 h ou 3 h 30 du matin.

En s'approchant du sinistre, les deux employés ont vite constaté la présence de flammes vives se dégageant du local occupant la partie arrière du rez-de-chaussée de l'édifice de trois étages.

« En voyant le feu qui sortait du magasin d'antiquités, on a aussitôt actionné au maximum la sirène de notre ambulance pour réveiller les gens. Après avoir fracassé d'un coup de pied la porte conduisant aux étages supérieurs, j'ai défoncé plusieurs autres portes d'appartements pour alerter les locataires en danger, pendant que mon compagnon de travail les guidaient vers l'extérieur », a raconté hier Ghislain Larouche.

Après s'être assuré que les locataires des 10 logements étaient sains et saufs, le technicien-ambulancier est sorti de l'immeuble en feu alors que les pompiers étaient déjà sur place pour combattre le sinistre qui a rapidement été circonscrit.

C'est à ce moment que Ghislain Larouche a appris qu'un jeune sinistré, un garçonnet de 5 à 6 ans, a dû être traité sur place pour de légers problèmes respiratoires causés par l'inhalation de fumée. L'enfant n'a pas été hospitalisé.

« C'est la première fois que je participe à ce genre de sauvetage lors d'un incendie et je peux vous dire qu'on perd la notion du temps », a noté l'ambulancier qui s'est dit heureux de la tournure de l'événement.

À l'exception du local incendié, tous les appartements ainsi que le restaurant Buffet Bélanger occupant la partie avant du rez-de-chaussée n'ont subi que des dommages causés par la fumée.

Ce sinistre a été causé par une main criminelle, les policiers ayant décelé deux ou trois foyers d'incendie dans le local désaffecté dont la porte arrière a été forcée.

L'enquête a été confiée aux sergents-détectives Jacques Leblanc et François Leclerc, de la section des incendies criminels de la CUM.

Le MEMO s'indigne de la domination catholique de la future commission

Des décisions importantes pour l'avenir des enfants seront prises à huis clos, déplore l'opposition à la CECM

MICHÈLE QUIMET

À la CECM, les catholiques de Michel Pallascio s'approprient à prendre définitivement le contrôle du conseil provisoire de la future Commission scolaire francophone du centre en votant, ce soir, en faveur de la création d'un comité exécutif qu'ils domineront et qui sera investi de pouvoirs considérables, a appris *La Presse*.

Les réunions du comité exécutif ne sont pas publiques. Des décisions importantes seront donc prises à huis clos, en dehors de tout débat public.

Le MEMO, le parti de l'opposition à la CECM, est offensé et crie à « l'usurpation de pouvoir ».

« Le président Pallascio et sa coalition vont carrément à l'encontre de l'esprit de transparence qui doit présider à la mise sur pied des nouvelles commissions scolaires, croit la présidente du MEMO, Diane De Courcy. Les décisions très graves et lourdes de conséquences pour l'avenir des enfants à Montréal se prendront donc derrière des portes closes. »

Ce sont les conseils provisoires qui pilotent la transformation des actuelles commissions scolaires confessionnelles, catholiques et protestantes, en commissions scolaires linguistiques, francophones et anglophones. Sur le territoire de l'île de Montréal, les huit commissions scolaires confessionnelles seront remplacées, à partir du 1^{er} juillet 1998, par trois commissions scolaires francophones et deux anglophones.

Créés en septembre, les conseils provisoires doivent voir à tout : la répartition des élèves, des écoles et des enseignants entre les nouvelles



Michel Pallascio



Diane De Courcy

commissions scolaires, la préparation des élections scolaires de juin 1998 et la rentrée de septembre.

« Pour donner l'ampleur des chambardements, note Diane De Courcy, soulignons que la CECM embauche plus de 15 000 personnes, dont près de 9000 à temps plein, et que la valeur de son parc immobilier dépasse le milliard et demi. »

La coalition catholique de Michel Pallascio contrôle huit des 14 sièges du conseil provisoire. Elle pourra donc, ce soir, imposer son choix pour l'élection des cinq membres du comité exécutif.

La liste des pouvoirs dévolus au comité exécutif sera également adoptée. Et elle est impressionnante. Le comité pourra commander des sondages, autoriser les budgets prévus pour les programmes en milieu défavorisé, engager des consultants ou des firmes de profes-

sionnels jusqu'à concurrence de 100 000\$, octroyer des contrats de transport scolaire, approuver la réalisation de travaux de construction ou d'agrandissement, etc.

Selon le directeur régional de Montréal au ministère de l'Éducation, Michel de Celles, les conseils provisoires doivent créer un comité exécutif et ils peuvent lui conférer d'importants pouvoirs. Mais, précise-t-il, plusieurs commissions scolaires n'en veulent pas.

« Les commissaires me disent qu'ils ont été désignés pour siéger aux conseils provisoires et qu'ils veulent tous participer aux décisions, dit-il. Ils invoquent aussi un souci de transparence. Pour régler le problème, ils vont mettre sur pied un comité exécutif, mais avec des pouvoirs non décisionnels. »

La coalition de Michel Pallascio a visiblement décidé d'aller à l'encontre de cette tendance.

LE COURS DALE CARNEGIE®

- COMMUNICATION
- CONFIANCE EN SOI
- RELATIONS HUMAINES
- LEADERSHIP
- PARLER EN PUBLIC
- GÉRER LE STRESS

Programme offert en français ou en anglais
Programmes sur mesure aussi disponibles pour votre compagnie
Éligible pour le crédit à la formation - S.Q.D.M. et la loi # 90



FORMATION DALE CARNEGIE®

747-3381

Offert par QUALITEAM INC © Dale Carnegie & Assoc. Inc.

MONTBLANC

Menez avec élégance.



Meisterstück
Leonard Bernstein
Stylo à encre, 495 \$
et stylo-bille, 250 \$



CHÂTEAU D'IVOIRE

Depuis 1978

2020 rue de la Montagne 845-4651

2512652-M

2530184

QUAND VOTRE VIE TIENT À UNE LISTE D'ATTENTE...

Votre coeur est gravement malade...
Votre cas est urgent...
Qui décide de retarder ou même de refuser votre opération?
Une réflexion fondamentale sur les soins de santé au Québec et en Grande-Bretagne.

ICI
JEUX
ce soir **21h**

Réalisation-coordination : Germain Thibault

Ici Radio-Canada
Télévision
www.radio-canada.com

2530184

Montréal métro

Les employés de Molson manifestent

DENIS ARCAND

Jacques Villeneuve attend ses fans au Centre Molson cet après-midi, mais c'est Molson qui est attendu dans le virage, juste après, par les employés de la brasserie de la rue Notre-Dame.

Confrontés à des licenciements qui atteindront 435 employés au Québec — dont 343 à Montréal — cet hiver, les 1070 employés syndiqués de la brasserie Molson de Montréal se rendront au Centre Molson manifester pour le maintien de leur gagne-pain. Ils dénonceront le transfert vers l'Ontario d'une production annuelle de 500 000 hectolitres de bière (15 % de la production montréalaise) destinée à l'exportation américaine. Ce transfert cause 190 mises à pied à Montréal.

Ils seront là vers 18 h, donc entre le Jacquot Love-In (à 15h) et le match de hockey (à 19h30).

Excellent timing, comme on dit en latin. Mais Pierre Fortier, qui représente les hommes de métier, dit qu'il n'y a rien de calculé là-dedans : « On n'a pas l'intention de gâcher la fête de Jacquot, ce n'est pas lui qu'on vise et on n'essaie pas de profiter de sa célébrité. On se rend au Centre Molson pour le match du Canadien parce que ça appartient à la même famille de compagnies que les Brasseries Molson, c'est tout. »

Judi, l'exécutif discutera des exigences de Molson et élaborera une stratégie et préparera l'assemblée syndicale plénière du 9 novembre. Certains syndiqués plaident pour un appel au boycottage des produits Molson, mais l'idée ne fait pas l'unanimité. Certains trouvent que ce serait se tirer dans le pied : ça nuirait aux parts de marché de Molson et empirerait les mises à pied.

« Mais ce sont des employés qui ont de 20 à 23 ans d'ancienneté qu'on coupe à sept ou huit ans de la retraite, dit un syndicaliste. (Ce soir), ça va être calme, mais à un moment donné, ça risque de brasser drôlement. »

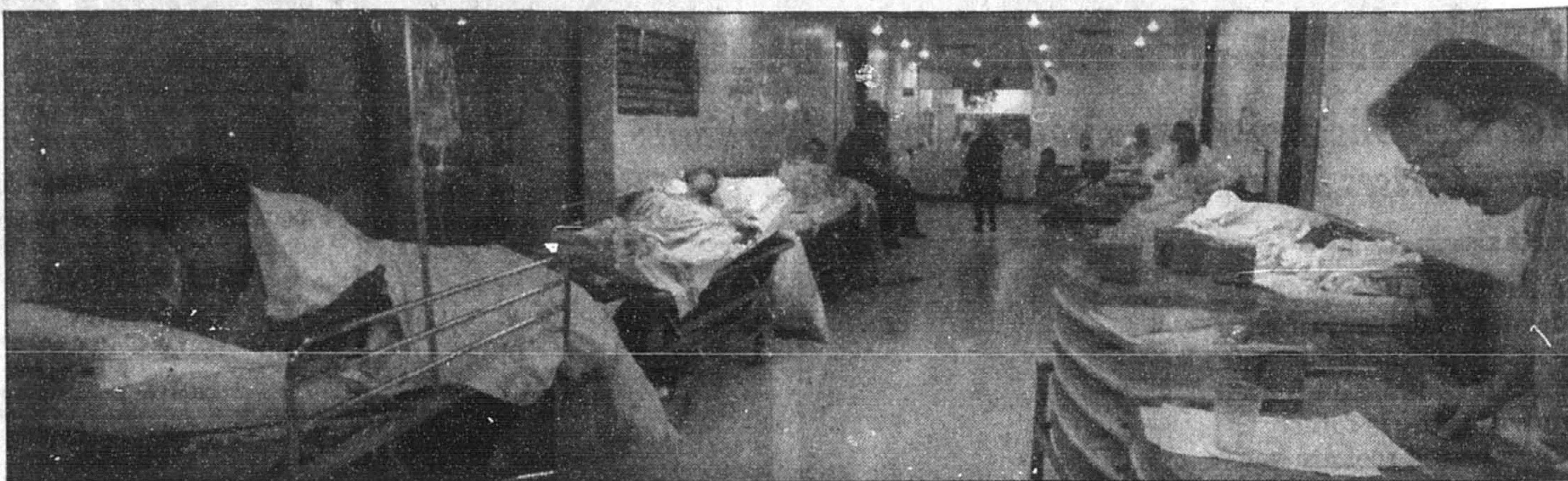
Outre les coupes déjà annoncées, le syndicat craint les demandes patronales envers 181 livreurs de la région de Montréal. Molson demande des assouplissements aux procédures de livraison.

« Nous avons démontré que Molson paie plus que ses concurrents pour livrer et nous devons réduire nos coûts », a réitéré Alban Asselin hier. Les demandes impliquent des réaménagements de la convention collective.

« Avant toute prise de position publique, l'exécutif va consulter les membres lors de l'assemblée du 9 novembre », a dit Jacques Leclerc, qui représente les livreurs.

Pierre Fortier estime que l'abolition des 181 postes de livreurs serait la fin pour les 21 mécaniciens. « Et qu'est-ce qui arriverait aux 28 chauffeurs qui font le transport longue distance partout au Québec ? En réalité, c'est 230 autres coupes d'emploi possibles. Avec les 435 déjà annoncées, ce serait 665 départs au Québec, dont 573 à Montréal. Une hécatombe. »

Voilà au moins une Molson Dry qui a un arrière-goût.



Parmi les urgences les plus occupées, celles du pavillon Notre-Dame du CHUM et celles de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Les urgences débordent encore

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

La coupe déborde une fois de plus dans les urgences des hôpitaux de Montréal et de sa périphérie. Parmi les principales victimes : le pavillon Notre-Dame du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), l'hôpital Maisonneuve-Rosemont et la Cité de la Santé, à Laval.

Selon des données compilées par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, la palme, si on peut employer cette expression, revenait vers huit heures hier matin au pavillon Notre-Dame, où l'on comptait 73 patients aux urgences, alors que le nombre officiel de civières est de 30. À compter de midi, toutes les ambulances d'urgence Santé ont été détournées vers le pavillon Saint-Luc du CHUM.

À Maisonneuve-Rosemont, dont la salle des urgences peut accueillir le même nombre de malades que Notre-Dame, la situation était à peine moins préoccupante, puisque 70 personnes étaient étendues sur des civières. Par surcroît, pas moins de neuf patients y étaient en attente d'hospitalisation depuis plus de 48 heures, plus que dans les 16 autres urgences de l'île de Montréal réunies.

Situation déjà notée dans un tour d'horizon du même genre effectué par *La Presse* à la fin de septembre, de nombreux lits de courte durée sont monopolisés par des patients de longue durée, ce qui a pour effet indirect d'engorger les urgences, puisqu'on ne peut libérer suffisamment de lits pour accueillir les patients qui doivent être hospitalisés pour quelques jours. « Il n'y a jamais de problème aux urgences. Le problème, c'est le manque de lits », a noté Jacques Wilkins, porte-parole du CHUM.

À l'Hôpital général du Lakeshore, à Pointe-Claire, pas moins de 50 des 227 lits de courte durée étaient ainsi bloqués. Le directeur général, Gilles Lantaigne, ne débordait pas d'optimisme, même si sa salle des urgences n'était pas remplie à capacité. « La situation est explosive, car on est vulnérable. Si jamais il y avait une grande affluence aux urgences, ça pourrait causer des débordements », a-t-il dit.

Selon Louis Côté, directeur des relations avec la communauté à la Régie régionale, le manque de res-

Situation des hôpitaux le 4 novembre

	Lits au permis	Lits ouverts	Lits de courte durée	Lits de longue durée	Lits de courte durée occupés par des patients de longue durée	Capacité des urgences (civiers)	Patients allités aux urgences (hier)
Montréal							
Hôpital Maisonneuve-Rosemont	725	725	597	128	13	29	70
Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal	754	543	458	75	16	35	56
Hôpital général Juiif	637	593	493	100	37	23	28
Hôpital général de Montréal	672	455	425	30	27	40	18
Hôpital Royal Victoria	583	509	433	76	7	23	19
Hôpital général du Lakeshore	257	257	227	30	50	27	25
CHUM							
Pavillon St-Luc	777*	539	486	53	5	23	33
Pavillon Notre-Dame	907*	594	497	97	19	30	73
Pavillon Hôtel-Dieu	582*	474	398	76	9	18	42
Nord							
Cité de la santé de Laval	452	452	452	0	54	36	59
Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme	366	361	361	0	19	18	31
Centre hospitalier régional de Lanaudière	972**	972	309	453	0	18	13
Sud							
Centre hospitalier Pierre-Boucher	362	328	293	35	13	23	25
Hôpital Charles-LeMoine	580	436	436	0	60	32	31
Centre hospitalier Anna-Laberge	250	210	185	25	12	17	23
Hôpital du Haut-Richelieu	656	532	226	336	7	33	38

* 1994-1995 / ** Incluant 210 lits en services résidentiels

Infographie LaPresse

sources d'hébergement de longue durée capables d'offrir un niveau de soins suffisant explique en partie la présence accrue de patients de longue durée dans les hôpitaux généraux. « Il n'y a que 6000 des 14 000 places d'hébergement dans l'île de Montréal pour lesquelles on peut offrir au moins 2,5 heures de soin par jour », a-t-il expliqué. La situation s'est toutefois améliorée par rapport à 1995, époque où seules 3800 places étaient disponibles.

M. Côté a précisé que Notre-

Dame, Maisonneuve-Rosemont et Sacré-Coeur sont les trois hôpitaux montréalais qui ont le plus fort taux de patients qui passent plus de 48 heures en salle des urgences, entre 6 et 9 %, alors que la norme est de 0 à 2.

À Laval, les urgences de la Cité de la Santé, encore loin du sommet de 80 patients atteint en septembre, comptait tout de même 59 personnes en attente, 23 de plus que la capacité officielle.

Sur la Rive-Sud, la situation était généralement sous contrôle, même si la capacité des urgences,

dans la plupart des cas, était légèrement dépassée. Par exemple, 23 patients attendaient aux urgences du Centre hospitalier Anna-Laberge, à Châteauguay, qui peut normalement en accueillir 17.

S'il fallait trouver un premier de classe, le Centre hospitalier régional de Lanaudière, à Joliette, serait sans doute l'heureux élu, puisqu'aucun patient de longue durée n'occupait hier de lit de courte durée, alors que 13 personnes seulement attendaient aux urgences, cinq de moins que la capacité officielle.

La société Huntingdon du Québec a choisi le mois de novembre pour mener sa campagne de financement sous le couvert de sa fleur emblématique, l'amaryllis, vendue 10 \$ (bulbe, pot et terreau), afin de recueillir des fonds pour mener la lutte contre la maladie de Huntingdon, autrefois connue comme la « danse de Saint-Guy ». Depuis peu, on a fait d'intéressantes découvertes, donnant espoir de trouver un traitement de cette affection du système nerveux. Pour renseignements ou commander l'amaryllis : 842-5740.



William Hepburn

Souvenons-nous des « Canadiens qui ont consenti le sacrifice ultime pour leur pays, au nom de la paix et de la liberté », rappelle la déclaration faite par le premier ministre du Canada Jean Chrétien, consacrant la période du 5 au 11 novembre Semaine des anciens combattants. Le gouverneur général Roméo LeBlanc rendra aujourd'hui hommage à l'un d'entre eux, William Hepburn, résident à l'hôpital Sainte-Anne, de Sainte-Anne-de-Bellevue. Il recevra le Prix du gouverneur général pour l'entraide, en témoignage de son action bénévole. M. Hepburn s'est dévoué pendant des années

pour les handicapés, avant de le devenir lui-même. Il a d'abord équipé, il y a longtemps, un autobus pour transporter des personnes en fauteuil roulant. Et en 1951, il a créé une équipe de basketball dite The Wheelchair Wonders. Pionnier du sport en fauteuil roulant, chauffeur à la Commission de transport de Montréal pendant 40 ans, à 80 ans, William Hepburn a été le premier admis au Temple de la renommée du basketball en fauteuil roulant.

Pierre Turgeon, avec *Les bâtisseurs du siècle*, qui relate, dans le style du grand reportage, l'histoire contemporaine de Montréal (avec l'érection de ses gratte-ciel, ses constructions de ponts et d'autoroutes, l'Expo 67, etc.) vient de remporter le prix Percy-W.-Fox de la Société historique de Montréal. S'il y a beaucoup de donateurs qui aiment faire étalage de leur générosité, il y en a tout autant qui donnent « gratuitement ». Il en va ainsi de legs testamentaires comme l'a fait feu Georges Chouinard, qui résidait rue Chaillot, à Saint-Léonard, et qui a légué presque toute sa fortune à de bonnes œuvres, à sa mort en début d'année. La fondation Jules et Paul-Émile Léger, la Fondation québécoise du cancer, l'Institut de recherches cliniques de Montréal et l'Institut de cardiologie ont ainsi reçu chacun 75 000 \$. Un neveu du défunt, Robert Chouinard, profite aujourd'hui indirectement

de l'une de ces dotations en étant suivi à l'Institut de recherches cliniques.



Jean-Luc Brassard

Le tournoi de golf Georges-Étienne Brodeur (décédé l'an dernier d'un cancer après avoir ainsi consacré près de 20 ans à amasser des fonds pour les maladies du cœur), qui s'est tenu sous la présidence d'honneur du skieur acrobatique Jean-Luc Brassard, a permis de recueillir 40 000 \$. C'est le président du comité organisateur, Jocelyn Poirier, directeur général au développement commercial chez Videotron, qui a remis la somme recueillie à la Fondation des maladies du cœur du Québec. Opération vente de cartes de Noël, ornées de dessins d'enfants (sauf pour une œuvre de l'artiste montréalais Littorio Del Signore), par les Auxiliaires de l'Hôpital de Montréal pour enfants. Un stand sera dressé au niveau métro de la Place Alexis Nihon (près de l'ascenseur) aujourd'hui, et jusqu'à vendredi ; du 10 au 15 novembre au centre commercial Fairview à Pointe-Claire (rez-de-chaussée, entrée du magasin Eaton) ; et du 10 novembre au 12 décembre, à l'entrée de l'hôpital, 2300, rue Tupper

(du lundi au vendredi, de 10 h à 16 h). Renseignements : 934-4400, poste 2388.



Nathalie Benoit

La directrice des communications de la fondation de l'Université du Québec à Montréal, Nathalie Benoit, vient d'être élue représentante du Québec au conseil d'administration du Conseil canadien pour l'avancement de l'éducation. Cet organisme représente les intérêts des services de relations avec les diplômés, des affaires publiques, des collectes de fonds et du recrutement des collèges et universités canadiens.

Le ministre québécois des Relations internationales, Sylvain Simard, assistera ce soir à l'ouverture du quinzième colloque des écrivains, qui se déroulera jusqu'au 8 novembre à la Bibliothèque nationale (1700, rue Saint-Denis) et aux salles du Gesù (1200, rue Bleury), avec pour thème la pensée et l'œuvre de Jean Éthier-Blais. Le tout prend son envol à 20 h ce soir, alors qu'il sera réuni autour d'une même table Naïm Kattan, Yves Michaud, Hélène Pelletier-Baillargeon et François Ricard, à la

salle Saint-Sulpice de la Bibliothèque nationale. Entrée libre. Renseignements : 398-6881.

La Symphonie gastronomique de la fondation Gérard-Delage sera composée cette année par les élèves de sept écoles hôtelières. Le dîner-gala sera servi à la salle Paul-Émile Léger de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie de Montréal, le mercredi 12 novembre, et donnera lieu au lancement du cercle des Amis de la fondation Gérard-Delage. Les sept menus ont été concoctés par l'École hôtelière des Laurentides, la polyvalente Calixa-Lavallée, l'école secondaire Jacques-Rousseau, l'école Wilbrod-Bhéret, l'école Saint Pius X, l'École hôtelière de Laval et l'Institut de tourisme et d'hôtellerie. Les fonds recueillis permettront d'offrir des bourses à des élèves et professionnels désirant parfaire leurs connaissances. Coût : 150 \$. Renseignements : 844-5039.

Spectacle bénéfique au profit d'Opération enfant soleil, au Bourbon Street West (1866, boulevard des Sources, Pointe-Claire), ce dimanche, à compter de 19 h. Coût : 10 \$. Renseignements : 695-6545.

Adressez vos communiqués à : Têtes d'affiche La Presse, 7, rue St-Jacques Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Méto méto

La CUM lorgne les surplus actuariels de la caisse de retraite des policiers

Les policiers ont déjà donné, réplique leur président, Yves Prud'Homme

MARTIN PELCHAT

La CUM mise beaucoup sur les surplus actuariels de 340 millions de la caisse de retraite des policiers pour réaliser l'économie de 6 % de la masse salariale recommandée par Québec, mais le président de la Fraternité des policiers, Yves Prud'Homme, estime que les policiers ont déjà donné.

Il a d'ailleurs peu prisé les commentaires exprimés la semaine dernière par le ministre d'État à la Métropole, Robert Perreault, qui a insisté pour que les 4 000 policiers de la CUM contribuent à l'effort d'assainissement des finances publiques imposé par la réforme Trudel.

« Quand M. Perreault se permet de dire que les policiers ont aussi à faire leur effort, je me permets de lui rappeler qu'on l'a déjà fait en 1996, et qu'on a même fait pas mal

plus que ce que le gouvernement demande et que ce qu'il a lui-même réalisé », dit Yves Prud'Homme.

« Est-ce équitable de dire à un groupe de travailleurs qui a déjà fait des efforts qu'il va passer à la caisse une deuxième fois ? »

Les policiers de la CUM doivent en outre négocier leurs salaires pour 1998 et la Fraternité se donne toujours pour objectif de maintenir leur position dans le peloton de tête des policiers québécois, « et s'il y a lieu d'être les premiers », précise M. Prud'Homme.

Avec un salaire hebdomadaire au haut de l'échelle de 1 084 \$, les policiers de la CUM sont présentement cinquièmes au classement provincial, derrière ceux de Baie-Comeau (1 104 \$), qui sont en tête, et ceux de Terrebonne entre autres.

Selon Yves Prud'Homme, la CUM réalisera au cours des prochaines années des gains supérieurs aux 6 % demandés par Québec, grâce à la convention signée l'an dernier qui a donné naissance à une nouvelle échelle salariale et

permis l'arrivée de policiers auxiliaires. De plus, le grade de lieutenant (payé 10 % de plus que celui de sergent) a été aboli, de sorte qu'on n'en trouve plus que 22 au lieu de 115.

Un casse-tête

Toutefois, la CUM est en ce moment aux prises avec un grave casse-tête budgétaire. Elle a encore besoin de 15 à 20 millions de dollars pour atteindre son objectif d'un gel de la contribution des municipalités au budget 1998. Les villes de l'île, à qui la réforme Trudel coûtera 102 millions, seraient de plus ravies que la CUM réduise son budget et par conséquent les quotes-parts des municipalités.

Selon le président de la Commission des finances de la CUM et maire de Saint-Léonard, Frank Zampino, ce sont plus de 50 millions d'économies que pourrait réaliser la CUM en récupérant 6 % de la masse salariale de ses employés et de ceux de la société de transport. Et les surplus des caisses de retraite pourraient faciliter cette opération, note-t-il.

« C'est un enjeu majeur pour

nous dans la récupération de 6 % », ajoute le maire Zampino, en soulignant que la plupart des caisses de retraite des employés de la CUM sont en état de surplus. « Il y en a même qui sont en surplus excédentaires », ajoute-t-il. Et selon la CUM, il est illégal de continuer à contribuer aux caisses dans cette situation.

Les syndicats contestent cependant cette affirmation. La question des surplus des caisses de retraite est d'ailleurs compliquée par des procédures judiciaires depuis que la CUM s'est accordée unilatéralement ces dernières années des congés de contribution.

L'an dernier, les syndicats des cols blancs, professionnels et cols bleus ont obtenu le droit d'intenter contre elle un recours collectif de 86 millions à ce sujet. L'Association de bienfaisance des retraités de la police est elle aussi devant les tribunaux pour récupérer 19 millions.

Des discussions

La Fraternité des policiers discute néanmoins depuis l'an dernier avec la CUM à propos de l'utilisation des surplus de la caisse de re-

traite, car le régime du SPCUM est muet à ce sujet. « On pense que c'est aux participants que revient les surplus », note Yves Prud'Homme, dont le syndicat a participé depuis 1996 à une dizaine de rencontres avec l'employeur.

Les policiers veulent bien discuter de ce sujet, de réorganisation du travail et de leurs salaires de façon globale, mais la date butoir du 25 novembre fixée par Québec pour la négociation de la récupération salariale apparaît comme « utopique » à leur leader.

Du côté des 1 500 cols blancs de la CUM, dont la convention collective arrivera de plus à échéance le 30 novembre prochain, on se dit en « réflexion » quant à une éventuelle utilisation des surplus de 30 millions de la caisse de retraite.

« Ce serait prématuré de dire qu'on est en phase de discussions avec l'employeur », dit le permanent du SFCP (FTQ) au dossier, Luc Chabot, qui estime que la CUM a d'autres voies à explorer. « Il y a beaucoup de services que la CUM fournit et qu'elle pourrait peut-être fournir ailleurs », avise-t-il, en donnant l'exemple du service de l'environnement.

Les écureuils devenus une menace pour le parc Lafontaine

ÉRIC CLÉMENT

La prolifération d'écureuils au parc Lafontaine de Montréal menace dangereusement ce petit bois urbain et surtout les érables, dont ils sont très friands. La Ville manque d'études scientifiques sur le sujet et ne fait qu'inviter la population à ne pas nourrir ces rongeurs, ce qui ne résout pas le problème.

Si leurs queues touffues fendent l'air dans tous les sens font partie du décor depuis des lustres, les écureuils du parc Lafontaine — il y en aurait plus d'une centaine — pourraient bien devenir nuisibles à leur environnement. Non seulement leurs liens rapprochés avec les promeneurs les rendent souvent agressifs, et donc possiblement dangereux pour les enfants, mais aussi ils causent des déprédations très graves aux arbres qui les logent.

Lors de la dernière tempête de neige, les branches de nombreux arbres du parc affaiblies par les morsures profondes des écureuils n'ont pu supporter le poids de la neige. Beaucoup de branches principales, appelées les « charpentières » des arbres, ont cassé. La plupart avaient des cicatrices provoquées par les écureuils. Ce

phénomène a été également constaté au square Saint-Louis et sur le mont Royal.

Les écureuils sont des mammifères arboricoles se nourrissant surtout de graines et de fruits secs, mais ils ont aussi pour habitude de creuser des galeries dans les troncs déjà endommagés et de tant gruger l'écorce que les branches en meurent. Au parc Lafontaine, ce sont les vieux érables de Norvège qui semblent les plus en danger.

« Certains disent que les écureuils s'attaquent aux érables car ils en retirent de la sève. D'autres pensent que c'est pour se faire les dents. Le problème est qu'ils n'ont pas de prédateurs », explique Pierre-Émile Rocray, ingénieur forestier à la Ville de Montréal et directeur de la Maison de l'arbre.

« À quel point les arbres sont endommagés, on ne le sait pas, ajoute Jacques Champagne, surintendant du service des parcs et de l'horticulture à la Ville de Montréal. On manque d'études sur le sujet. Si des gens sont intéressés à travailler là-dessus, ils sont bienvenus ! »

Solutions

Pour freiner ou stabiliser la prolifération des écureuils au parc Lafontaine, la Ville a installé deux



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

La prolifération d'écureuils au parc Lafontaine menace dangereusement ce petit bois urbain, surtout ses érables.

panneaux d'information expliquant aux promeneurs l'importance de ne pas nourrir ces petits mammifères. Mais cette mesure est loin d'être suffisante.

Le jardinier du parc, l'horticulteur Jean-Guy Filion, a essayé de planter d'autres arbres que des érables, mais le test n'a pas été convaincant. De plus, selon lui, le fait de nourrir ou pas les écureuils ne change rien au problème.

Constatant chaque jour les dégâts que font les écureuils, il est in-

quiet : « Les vieux arbres dépérissent et les jeunes arbres déformés deviennent handicapés à long terme », dit-il.

Faudra-t-il en arriver à exterminer ou trapper un certain nombre d'écureuils ? Selon M. Rocray, la population ne comprendrait pas qu'on en vienne à tuer des écureuils pour sauvegarder la végétation.

Carol Cormier, directrice des parcs du district ouest de Toronto, suggère d'appliquer aux écureuils

la médecine que nos voisins ontariens ont servi aux oies du Canada, soit de limiter le nombre de rongeurs en en capturant un certain nombre chaque année et en les remplaçant dans des bois éloignés de la métropole.

Mais pour Jean-Guy Filion, on ne fait que déplacer le problème : « Dans les Laurentides, les écureuils gris sont en train de chasser les suisses, dit-il. C'est un problème de plus grande ampleur qui exige une large réflexion. »

Question placements, êtes-vous à cheval sur le rendement ?



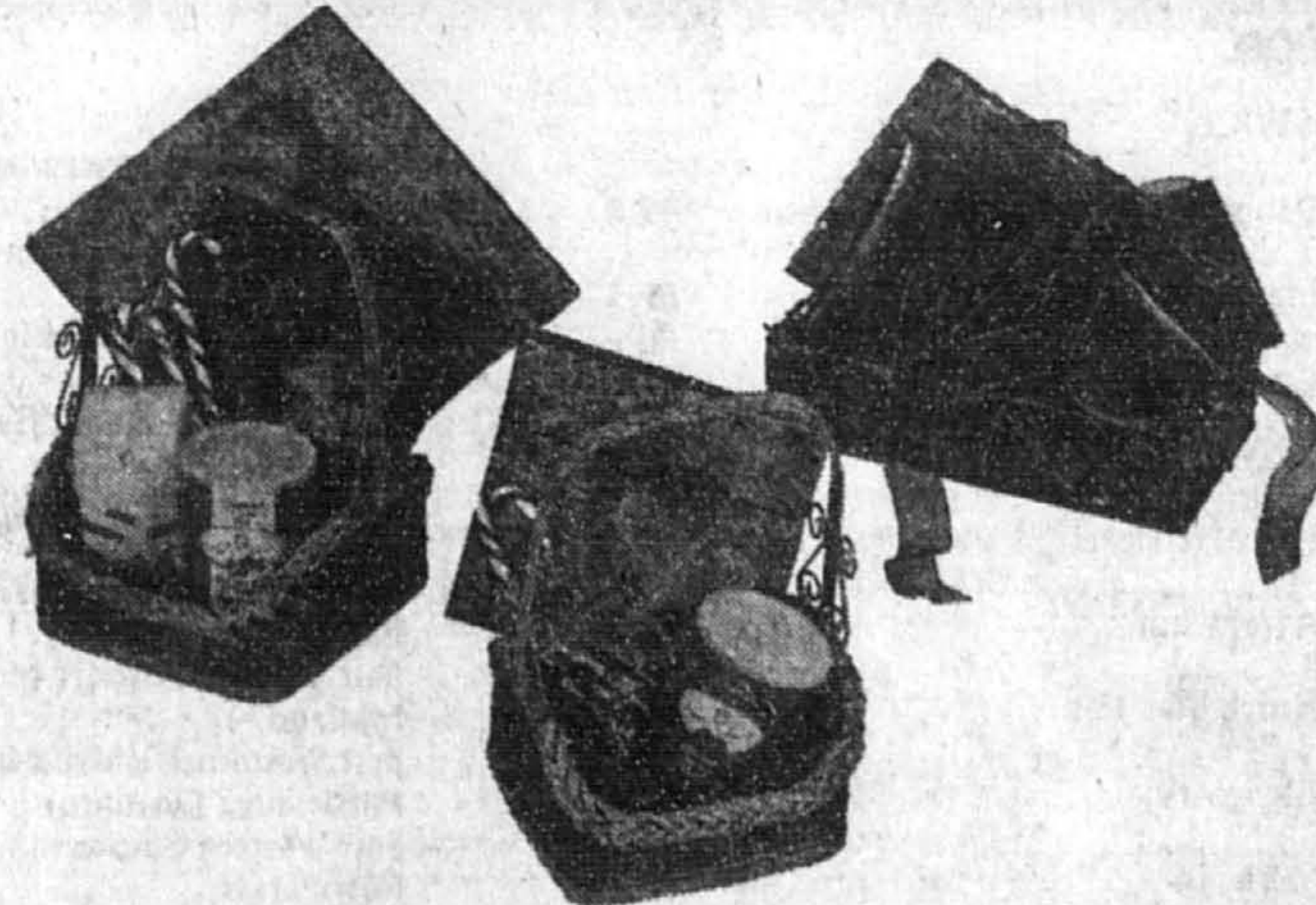
On reconnaît la valeur d'un investissement à sa rentabilité... Si vous avez à cœur d'investir dans du solide, vous seriez bien avisé de vous procurer une moto BMW neuve avant le 31 décembre 1997. Non seulement vous pourrez enfourcher la moto de vos rêves mais votre capital se concrétisera par d'intéressants dividendes. En effet, BMW vous offre une remise en argent équivalant au rendement d'un fonds placé à 12 %* jusqu'au 31 mars 1998. Plus tôt vous investirez dans votre moto BMW, plus votre investissement vous rapportera ! Pour connaître le concessionnaire BMW le plus près de chez vous, composez 1 800 667-6679.



Le Plaisir De Conduire.

*En tenant compte d'un terme de 12 mois. L'intérêt est composé mensuellement, sur une période maximale de 6 mois. Cette remise vous est offerte par BMW Canada, chez les détaillants participants, et s'applique à tous les modèles de motos BMW 1997 et 1998 neuves. Le versement doit avoir lieu au plus tard le 31 décembre 1997. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre. Exemple : Vous venez d'acheter une BMW 1998 neuve en octobre 1997. Prix de détail avant taxes : 17 500 \$. Remise en argent de la même somme placée dans un bon de trésor rapportant 8,5 % par année : 920,00 \$. Remise en argent versée par BMW (équivalent à un taux d'intérêt annuel de 12 %, composé mensuellement) : 1 000,00 \$.

L'ABC DU MARKETING : OFFREZ UN CADEAU LAURA SECORD



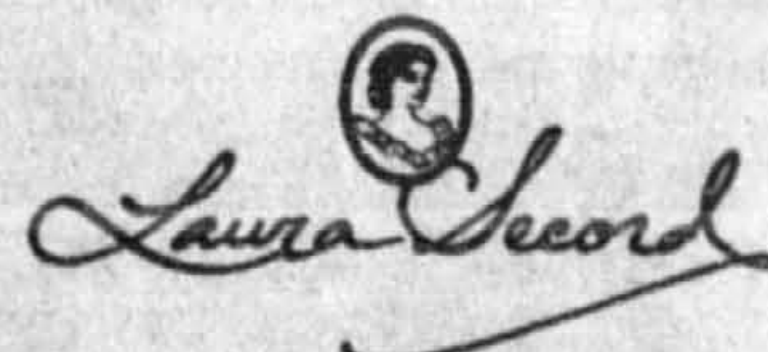
Laura Secord présente une symphonie de chocolats, de gâteaux aux fruits, de biscuits et d'autres merveilleux délices des fêtes. Nous proposons des idées-cadeaux sûres de plaire, à partir de moins de 10 \$, des certificats-cadeaux Laura Secord tant appréciés, des corbeilles-cadeaux personnalisées, et même un service d'emballage de vos présents, pour ceux dont le nom figure sur votre liste des fêtes.

ÉCONOMISEZ ENTRE 10 ET 20 %*

Selon la quantité commandée, vous pourrez bénéficier de notre rabais pour entreprise de 10 à 20 %.

Pour passer une commande ou demander notre Brochure de cadeaux des fêtes, composez le

1-800-282-1985



*Les rabais seront offerts pour toute commande de 250 \$ ou plus (avant taxes) ; l'offre ne peut être jumelée à une autre promotion.



Vous recherchez des hôtels qui vous en donnent plus pour votre argent? Vous les trouverez au bout du fil.

Un seul numéro de téléphone suffit pour connaître les excellents TarifsPrivilège^{MD}* des hôtels Best Western. Et cet automne, vous serez impressionné par les tarifs offerts dans la plupart des 137 hôtels Best Western du Canada et des 2 200 hôtels Best Western situés dans des emplacements uniques à travers l'Amérique du Nord. Pour faire des réservations ou pour en savoir davantage sur les TarifsPrivilège^{MD} de Best Western, communiquez avec votre agent de voyage ou venez visiter notre site Web au www.bestwestern.com. Évidemment, vous pouvez aussi simplement nous appeler.

1.800.634.9876



Une adresse pas ordinaireSM

BEST WESTERN TarifsPrivilège

NEW BRUNSWICK

Bathurst	
Best Western Danny's Inn & Conference Centre	49 \$
Dalhousie	
Best Western Manoir Adelaide Manor	69 \$
Moncton (Dieppe)	
Best Western Crystal Palace Hotel	89 \$

NOVA SCOTIA

Dartmouth/Halifax	
Best Western Mic Mac Hotel	59 \$
Kingston	
Best Western Aurora Inn	79 \$
North Sydney	
Best Western North Star Inn	69 \$
Truro	
Best Western Glengarry	79 \$
Yarmouth	
Best Western Mermaid	89 \$

ONTARIO

Bancroft	
Best Western Sword Motor Inn	69 \$
Barrie	
Best Western Royal Oak Inn	49 \$
Belleville	
Best Western Belleville	69 \$
Brantford	
Best Western	
Brant Park Inn and Conference Centre	59 \$
Chatham	
Best Western	
Wheels Inn Resort & Conference Centre	69 \$
Cobourg	
Best Western Cobourg Inn & Convention Centre	79 \$
Collingwood	
Best Western Collingwood	59 \$

Cornwall	
Best Western Parkway Inn & Conference Centre	89 \$
Dryden	
Best Western Motor Inn	69 \$
Guelph	
Best Western Emerald Inn	79 \$
Hawkesbury	
Best Western Motel L'Heritage	69 \$
Huntsville	
Best Western Hidden Valley Resort Hotel	79 \$
London	
Best Western Lamplighter Inn	69 \$
Marathon	
Best Western Airport Motor Inn	69 \$
Midland	
Best Western Highland Inn & Conference Centre	79 \$
Mississauga (Toronto)	
Best Western Sunset Inn Toronto West	59 \$
Newmarket	
Best Western Voyageur Place Hotel	69 \$
Niagara Falls	
Best Western Fallsview	49 \$
Best Western Cairn Croft Hotel	69 \$
North Bay	
Best Western North Bay	69 \$
Ottawa	
Best Western Macies Hotel	79 \$
Best Western Victoria Park Suites	89 \$
Ottawa (Nepean)	
Best Western Barons Hotel	79 \$
Owen Sound	
Best Western Inn on the Bay	79 \$
Pembroke	
Best Western Pembroke Inn & Conference Centre	79 \$
Peterborough	
Best Western Otonabee Inn	69 \$

Richmond Hill	
Best Western Parkway Inn Toronto North	79 \$
Sarnia	
Best Western Guildwood Inn	69 \$
Thunder Bay	
Best Western Crossroads Motor Inn	69 \$
Best Western Nor'Wester Resort Hotel	79 \$
Timmins	
Best Western	
Timmins Hotel and Convention Centre	59 \$
Toronto	
Best Western Metro Inn	59 \$
Best Western Primrose Hotel Downtown	89 \$
Best Western Roehampton Hotel & Suites	79 \$
Toronto (Airport)	
Best Western Toronto Airport/Carlton Place	109 \$
Welland	
Best Western Rose City Suites	59 \$
Windsor	
Best Western Continental Inn	59 \$
PRINCE EDWARD ISLAND	
Charlottetown	
Best Western MacLauchlans	79 \$
QUEBEC	
Dorval (Montreal)	
Best Western Hotel International Dorval	89 \$
Hull	
Best Western Hotel Jacques Cartier	79 \$
Montreal	
Best Western Europa-Downtown	89 \$
Best Western Ville-Marie Hotel and Suites	89 \$
Sainte Foy (Quebec City)	
Best Western Hotel L'Aristocrate	69 \$
St. Jerome	
Best Western Hotel St. Jerome	79 \$

Les hôtels Best Western sont des établissements privés à gestion autonome. *Appelez-nous pour connaître les tarifs actuels de ces propriétés. Les tarifs indiqués sont des tarifs de semaine et ils peuvent être différents la fin de semaine. Ces tarifs sont offerts dans la plupart des emplacements. Les tarifs indiqués sont en vigueur jusqu'au 21 novembre 1997. Les tarifs indiqués sont par personne par nuitée sous réserve de la disponibilité dans les propriétés participantes. Tous les tarifs sont sous réserve de changements et ils ne peuvent être jumelés à aucune autre offre. Les réservations à l'avance sont recommandées. Certaines dates peuvent être exclues. La préparation des chambres pour un plus grand nombre de personnes et les lits à roulettes sont en sus. Non applicable aux groupes. Les taxes et le pourboire sont en sus. © Best Western International, Inc. 1997.

Nuage de rayons gamma autour de la Voie lactée

Agence France-Presse
WASHINGTON

Un nuage de rayons gamma dont l'origine ne peut être attribuée à aucun corps céleste connu a été identifié par des astronomes américains autour de la Voie lactée, la galaxie à laquelle appartient la Terre, ont annoncé hier les auteurs de cette découverte.

Cet étonnant halo, qui forme un nuage d'une épaisseur de plusieurs milliers d'années-lumière totalement invisible à l'œil nu, a pu être identifié grâce à l'observatoire de rayons gamma Compton.

« La raison pour laquelle cette découverte est intéressante est qu'il n'existe aucune source évidente pour ces rayons gamma », a indiqué l'un des trois auteurs de la découverte, Dave Dixon, de l'université de Californie à Riverside, en présentant ses travaux devant un congrès de l'American Astronomical Society à Estes Park (Colorado, sud-ouest).

Les observations réalisées avec d'autres télescopes, a-t-il noté, ne montrent aucun élément dans l'espace entourant notre galaxie susceptibles d'émettre de tels rayons.

Considérés comme les sources de radiation les plus puissantes de

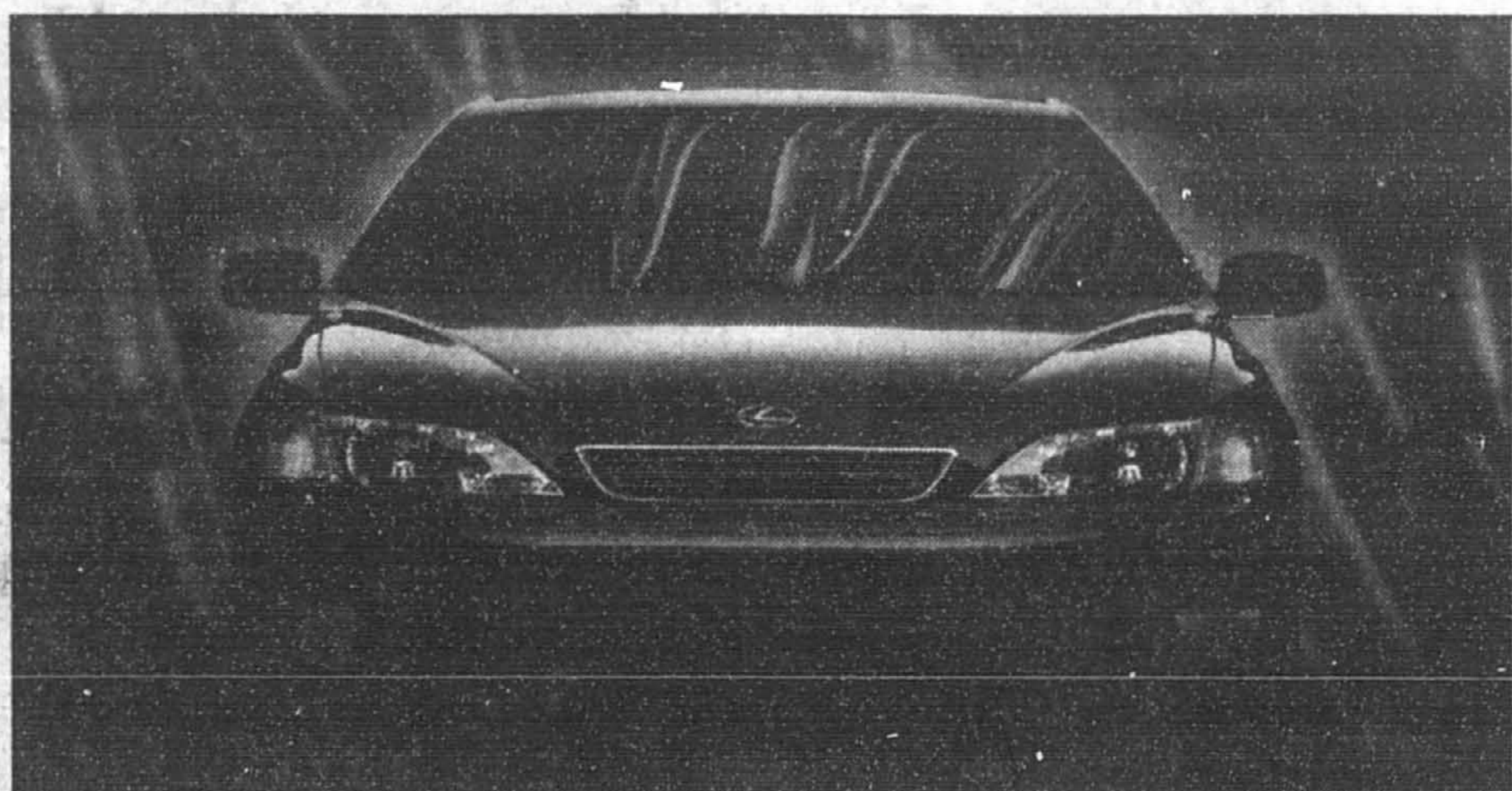
l'univers, les rayons gamma, qui émettent dans la partie à plus haute énergie du spectre électromagnétique, libèrent en quelques secondes une énergie équivalente à celle produite par le soleil pendant dix milliards d'années.

Généralement produits par des corps tels que les galaxies ou les trous noirs, ces rayons sont particulièrement intéressants parce qu'ils accompagnent les phénomènes les plus violents de l'univers, comme la naissance de galaxies ou la mort de certaines étoiles.

En l'absence de ces sources habituelles de rayons gamma à proximité de la Voie lactée, Dave Dixon estime que le nuage détecté autour de notre galaxie pourrait être produit par une collision entre des rayons cosmiques et des photons.

Il pourrait également trouver sa source dans des étoiles à neutrons ou dans la matière noire, cette matière mystérieuse et invisible qui enveloppe les galaxies et les empêche de se disloquer.

Selon M. Dixon, une réponse à cette question ne pourra certainement pas être apportée avant le lancement par la NASA, dans les années à venir, d'un nouveau télescope spatial d'observation des rayons gamma, le GLAST.



Chez Lexus, il n'y a pas que les ingénieurs qui se surpassent. Les comptables aussi.

La Lexus ES 300 1998 offerte à un taux de location de 4,9 %*.

Les Ingénieurs de Lexus n'ont pas lésiné pour concevoir la ES 300. Elle signe la route avec grâce et passion. Suspension révolutionnaire s'adaptant aux habitudes de conduite. Habitacle spacieux et silencieux, richement habillé de cuir. Puissant moteur développant 200 chevaux. Remarquable

système audio de 195 watts. Féline et fébrile, la ES 300 marie luxe et plaisir de conduire.

Profitez de l'occasion jusqu'au 2 janvier 1998. Avec un taux de location aussi intéressant, elle fera également le bonheur de votre comptable.



Taux de location **4,9 %***

En vigueur jusqu'au 2 janvier 1998

Lexus Toyota Gabriel
3333, Côte-de-Liesse, St-Laurent
(514) 748-7777

Spinelli Lexus Toyota
561, boul. St-Joseph, Lachine
(514) 634-7171

Vimont Lexus Toyota
255, boul. St-Martin Est, Laval
(514) 668-2710

*L'offre de 4,9 % d'intérêt s'applique à la location sur 24 mois d'une Lexus ES 300 1998 neuve auprès de Toyota Crédit Canada, sur approbation de crédit. Livraison avant le 2 janvier 1998. L'offre s'applique aux véhicules en stock chez le concessionnaire seulement. Ne peut être combinée à aucune autre offre. PAIEMENT TYPE : Intérêt : 4,9 % - Échéance : 24 mois - PDSF : 47,250 \$ - Valeur au terme : 28 822,50 \$ - Acompte : 7 500 \$ - Versement : 629,10 \$/mois - Limite de kilométrage : 48 000 km. Les frais de transport et de livraison sont compris (800 \$). Immatriculation et taxes applicables en Sys. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

L'astronaute David Wolf vote dans l'espace

Agence France-Presse
WASHINGTON

L'astronaute américain David Wolf, en mission à bord de la station orbitale russe Mir, a voté depuis l'espace pour l'élection municipale se déroulant hier à Houston (Texas), a-t-on appris auprès du centre spatial Johnson.

« Le système a été activé », indiquant que l'astronaute a transmis son choix, a indiqué un porte-paro-

le, sans préciser pour quel candidat il s'est prononcé. Le bulletin et la réponse ont été transmis par courrier électronique.

Wolf est le premier astronaute à pouvoir voter depuis l'espace, en raison d'une nouvelle loi de l'État du Texas autorisant les astronautes en mission à envoyer leur bulletin par E-mail alors que normalement un électeur absent doit le faire par courrier normal.

Adieu hésitant de la NASA à la sonde Pathfinder

Associated Press
PASADENA, Californie

La mission Pathfinder est quasi morte. La NASA a en effet reconnu hier qu'il n'y avait pratiquement plus d'espoir de reprendre contact avec la sonde, muette depuis plus d'un mois, et son robot d'exploration Sojourner, baptisé « Rocky ».

Arrivée sur Mars le 4 juillet, Pathfinder a transmis jusqu'en septembre de nombreuses données sur la planète rouge. Mais, la sonde ne répond plus depuis plus d'un mois et n'émet plus le moindre signal depuis trois semaines.

Richard Cook, chef de la mission Pathfinder, a confié hier devant la presse réunie au Jet Propulsion Laboratory de Pasadena (Californie) qu'il se résignait à prononcer « un adieu hésitant ».

Toutefois, il a émis l'espoir de pouvoir un jour reprendre contact avec la sonde. « Nous ne voulons pas encore abandonner » cette possibilité, a-t-il ajouté. Pathfinder ne sera pas complètement abandonnée à son triste sort et la NASA tentera encore de renouer le contact toutes les deux semaines. À tout hasard... « Nous sommes ici pour rendre hommage à Pathfinder, pas pour l'enterrer », a renchéri Brian Muirhead, directeur du projet.

Depuis le 7 octobre, les ingénieurs de la NASA avaient utilisé les grands moyens pour tenter de reprendre contact avec Pathfinder, dont les difficultés seraient provoquées par des températures trop basses. Ils ont tenté la semaine dernière de réinitialiser l'ordinateur de la sonde.

Peu importe l'issue de ces efforts, le programme Pathfinder, estimé à 266 millions de dollars, est un grand succès. Entre juillet et septembre, Pathfinder a transmis de nombreuses images et données, qui laissent penser que Mars possède une croûte, un manteau et un noyau de fer. Une telle configuration n'a pu être possible que sous l'effet d'une forte chaleur interne, ingrédient clé d'une éventuelle apparition de la vie, avec l'eau et les agents chimiques organiques.

À vous le contrôle.

Avec une marge de crédit d'affaires allant jusqu'à 35 000 \$.

Il existe une façon de mener ses affaires rapidement et simplement. On l'appelle la Marge de Crédit de la Banque Royale pour la petite entreprise^{mc}.

Facile d'en faire la demande... sans souci.

Un formulaire d'une page facile à remplir. Aucune rencontre. Aucun bilan financier. Aucune garantie : votre signature est un gage suffisant.

Facile d'accès... partout, en tout temps.

Accédez à vos fonds par chèque, par guichet automatique, par téléphone, ou dans tout établissement où la carte Visa est acceptée, 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Facile à gérer... ce sont vos affaires, c'est vous que ça regarde.

La Marge de Crédit vous donne la possibilité de gérer vos affaires comme bon vous semble. Le renouvellement annuel s'effectue automatiquement[†] et aucune restriction ne régit l'usage de vos fonds.

Crédit abordable... taux concurrentiel.

Les frais mensuels d'administration de la Marge de Crédit sont modiques. Elle ne comporte aucuns frais de renouvellement annuel et offre des modes de remboursement souples et un taux d'intérêt concurrentiel.

La Marge de Crédit de la Banque Royale pour la petite entreprise. Un crédit sans souci accessible rapidement qui peut vous aider à exercer le contrôle de vos affaires plus que jamais auparavant.

La Marge de Crédit de la Banque Royale pour la petite entreprise. Vous travaillez fort. Pour nous, ça compte.

Demandez-la dès aujourd'hui. Composez le 1 888 817-0000.

Vous pouvez aussi vous rendre à la succursale de la Banque Royale la plus proche ou visiter notre site Internet au www.royalbank.com



† Certaines conditions peuvent s'appliquer.
^{mc} Marque de commerce de la Banque Royale du Canada.
 * Banque Royale du Canada, licenciée de cette marque.
 © Marque déposée de la Banque Royale du Canada.

loto-québec résultats

Banco	Chiffrenny
Tirage du 97-11-04	Tirage du 97-11-04
4 7 8 9 11	3 4
13 17 18 26 27	481 3858
29 32 35 36 44	Extra Tirage du 97-11-04
53 59 61 66 70	NUMÉRO: 134848

Les modalités d'achat et de jeu sont indiquées sur les billets.
 En cas de départ en vacances, votre billet sera valide à votre retour.

Laval / Laurentides / Lanaudière

Relance de Mirabel: de la poudre aux yeux?

Le maire Hubert Meilleur qualifie le plan proposé par ADM de « déjà vu »

ISABELLE HACHEY

À peu de choses près, le plan de relance de Mirabel dévoilé par Aéroports de Montréal (ADM) a provoqué hier des réactions très mitigées, pour ne pas dire carrément négatives. « De la poudre aux yeux », « des pinottes », « du déjà vu »...

Pour le maire de Mirabel, Hubert Meilleur, ce plan n'est rien de plus que du « déjà vu ».

« Certains éléments de ce projet faisaient déjà partie du plan de développement de 1993 », rappelle-t-il. Par exemple, la stratégie qu'ADM se propose d'adopter est largement axée sur des « initiatives de promotion et de vente ». Rien de bien nouveau pour M. Meilleur. « En 1993, on était censé faire du marketing pour attirer des marchés qui nous boudent. Mais on ne l'a pas fait. »

Le maire de Mirabel estime également que le plan de relance est trop timide pour que Mirabel reprenne de la vigueur rapidement.

« Il y a de la bonne volonté, mais il faudrait qu'ADM mette beaucoup plus d'énergie que ça. Selon ce plan, il faut souhaiter que les problèmes d'engorgement puissent continuer dans les aéroports internationaux pour que Mirabel prenne son envol ! »

À ce compte-là, il faudra une quinzaine d'années avant que Mi-



PHOTOTHÈQUE La Presse



PHOTOTHÈQUE La Presse



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Dans l'ordre habituel, le maire de Mirabel, Hubert Meilleur, la présidente du conseil d'administration d'Aéroports de Montréal, Nycol Pageau-Goyette, et le président d'ADM, Richard Cacchione.

rabell ne se redresse complètement, prédit le maire.

Le président de Front Mirabel, Jules Théorêt, juge encore plus sévèrement le plan de relance : « Les gens d'ADM sont passés maîtres dans l'illusionisme. C'est de la poudre aux yeux », tranche-t-il. Les investissements proposés pour relancer Mirabel sont, aux yeux de

M. Théorêt, des « demi-pinottes ». « Rien n'a changé depuis le plan de relance de février 1996. Ce ne sont que des plans, des projections. »

Le président d'ADM, Richard Cacchione, estime pourtant que les annonces d'hier constituent « un ajout et non pas un rattrapage ». Mais le président de Front Mirabel voit les choses d'un autre oeil. « On avait 97 compagnies de cargo

à Mirabel, il en resté seulement huit. C'est effrayant. »

La présidente du conseil d'administration d'ADM, Nycol Pageau-Goyette, tient aussi à souligner que ces annonces « ne sont pas des prix de consolation, mais des activités véritables qui viennent s'ajouter au patrimoine de la région. À l'évidence, le carnage appréhendé en terme de pertes d'emploi ne s'est pas matérialisé, poursuit-elle. Nous

sommes bien loin des 10 000 mises à pied décriées ». Combien, alors, de pertes d'emploi ? Aucun dirigeant d'ADM n'a pu répondre à cette question, hier.

Selon le maire Meilleur, il y aurait eu près d'un millier de mises à pied depuis le transfert des vols à Dorval. Le maire proteste quand il entend le président d'ADM dire qu'il ne s'agit pas de « rattrapage ». « Ce sont eux qui ont fermé Mirabel. Pour moi, c'est une pure perte. Ce n'est pas un ajout qu'on nous annonce. »

Le groupe de soutien au développement des aéroports de Montréal — composé entre autres des présidents de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, de l'Office du congrès et du tourisme du grand Montréal et de Montréal International — livre quant à lui un tout autre son de cloche.

« Ce plan nous paraît réaliste, dans la mesure où il repose sur des tendances bien établies dans le marché, notamment la croissance substantielle des vols tout-cargo et la hausse du trafic de passagers de tourisme sur l'Atlantique Nord », estiment les membres du groupe de soutien.

Selon eux, « ADM doit livrer la marchandise annoncée. Pour cela, elle devra compter sur l'appui technique et financier de tous les paliers de gouvernement » et sur celui de divers organismes de promotion économique. Ils ajoutent que les efforts de développement d'ADM sauront convaincre les sceptiques de la ferme volonté d'ADM de valoriser Mirabel. Rien n'est moins sûr.

SAINT-PLACIDE

La société Aquaterra devra prendre son mal en patience

ISABELLE HACHEY

Le village de Saint-Placide prendra tout son temps avant de décider s'il accueillera une usine de captation d'eau embouteillée sur son territoire.

Le maire, Jean-Paul Carrières, estime qu'il faudra patienter jusqu'au printemps prochain avant que les habitants de la petite municipalité ne se prononcent sur le projet de 20 millions de la société Aquaterra (Labrador).

L'administration municipale ne compte pas financer une étude hydrogéologique — qui coûte plus d'une centaine de milliers de dollars —, mais elle demandera à un comité de citoyens de récolter toute l'information nécessaire pour éclairer ses lanternes sur ce projet controversé. Le comité sera mis sur pied le 19 novembre et sera composé de tous les citoyens intéressés à y participer.

Lundi soir, près de 80 résidents ont assisté à l'assemblée municipale, qui s'est déroulée dans le calme par rapport à celle du 29 septembre, où 200 citoyens avaient crié leur opposition à l'installation de l'usine. Une pétition de 211 signatures réclamant que des études soient réalisées avant d'accepter le projet a été remise au maire Carrières.

SORTEZ de l'ordinaire
avec le cahier **Sortir**
le jeudi dans **La Presse**

Durant

60 JOURS nous vous offrons

CHAMBRES à

DOLLARS



Du 20 octobre au 19 décembre 1997. Base individuelle.
HÔTEL LE CHANTECLER Pour information et réservations :
Centre de congrès et villégiature Montréal: 393-8884
Extérieur: 1 800 363-2420

SAINT-HIPPOLYTE

À cause d'une erreur d'un scrutateur, 14 citoyens ont voté deux fois pour un candidat

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Une erreur comme on n'en voit presque jamais lors d'élections s'est produite dimanche à Saint-Hippolyte, alors que 14 personnes ont voté deux fois pour un candidat à la mairie parce que le scrutateur n'a pas bien vu la couleur des cercles où l'électeur doit faire sa marque sur le bulletin.

C'est la 15^e personne, une dame âgée qui avait de la difficulté à se déplacer, qui s'est aperçue de la méprise.

Le président des élections de cette municipalité des Laurentides, Yvon Veillette, a expliqué hier que

le bulletin de vote à la mairie avait un fond noir avec des cercles blancs à côté du nom de chacun des candidats et que dans le district 5, le bulletin avait également un fond noir mais avec des cercles lilas.

« À cause du reflet provenant d'une lumière halogène, il était difficile de distinguer la couleur des cercles. Aucune des sept personnes à la table où l'électeur remet ses bulletins ne s'est rendu compte de la méprise. Une chance que cette dame âgée s'en est aperçue, sinon un nombre incalculable de personnes auraient pu voter deux fois à la mairie ! » a précisé M. Veillette.

À Saint-Hippolyte, comme ailleurs dans plusieurs petites municipalités, l'électeur doit voter en plus du maire pour tous les postes de conseillers.

Cette méprise est d'autant plus importante que le maire déclaré élu dimanche, Yves Saint-Onge, n'a que 12 voix de majorité sur son plus proche adversaire, Jean-Pierre Dutil.

M. Dutil a jusqu'à demain pour demander un recomptage et hier, il a indiqué que sa décision n'était pas encore prise. Il a par contre 30 jours pour interjeter appel et réclamer la tenue d'une nouvelle élection à la mairie.

Si jamais il demande un recomptage et qu'il devance M. Saint-Onge, ce dernier pourrait décider d'en appeler en prétendant que personne ne peut dire quel était le choix des personnes qui ont voté deux fois.

En attendant, a expliqué M. Veillette, s'il y a un recomptage et que M. Saint-Onge est maintenu maire, je vais procéder à sa prestation de serment vendredi.

« S'il y a appel, explique M. Veillette, il va falloir plus d'un an avant que la cause ne soit entendue, et pendant ce temps, il faut un maire pour diriger la municipalité. »

Explosion chez Bell Hélicoptère à Mirabel

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Une explosion dans un bâtiment de Bell Hélicoptère, à Mirabel hier matin, a nécessité le transport de huit personnes à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme en plus de donner congé pour la journée aux 1700 employés du quart de travail de jour.

La légère déflagration s'est produite à 9 h 55, dans la partie de l'usine où l'on retrouve des matériaux composites, de l'azote et un autoclave alimenté par des fils à

haute et moyenne tension. Un disjoncteur aurait sauté, ce qui a provoqué une explosion. Il n'y a pas eu d'incendie.

Après avoir reçu les premiers soins, les blessés ont pu quitter l'hôpital : ils souffraient de légères brûlures aux mains ou avaient été incommodés par la fumée.

Les employés ont eu congé parce qu'il a fallu ventiler le bâtiment. Ceux du quart de soir sont entrés au travail comme d'habitude à 15 h 30.

Le vice-président aux affaires

publiques de Bell Hélicoptère, Denis Lacroix, a déclaré que ces cinq heures d'absence vont avoir pour conséquence de retarder la production.

« Pour nous, explique-t-il, c'est très important puisque nous sommes en période de pointe. Nous allons demander à nos employés de faire des heures supplémentaires afin de reprendre le temps perdu. »

Il a ajouté que personne n'avait pris panique à la suite de l'explo-

sion : « Nous avons ici des programmes de prévention et nous avons nos propres pompiers. Ce sont eux qui ont maîtrisé ce qui pouvait être un début d'incendie et tout s'est déroulé normalement. Quand les pompiers de Mirabel sont arrivés, ils ont pris la responsabilité de l'opération. »

En après-midi, M. Lacroix a signalé que tout était revenu normal.

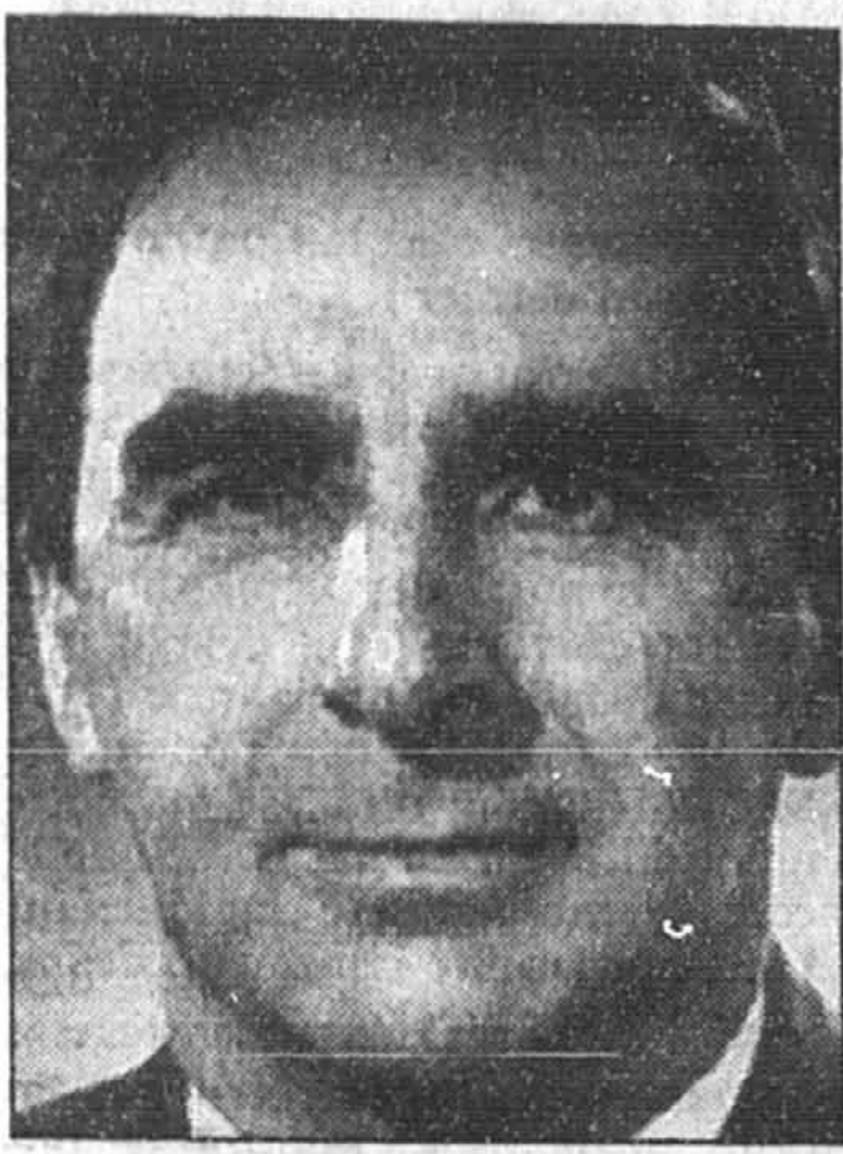
« L'autoclave n'a pas été affecté, ce sont les conduits électriques qui l'alimentent qui ont été touchés », a-t-il précisé.

Les résultats finaux à Laval

CANDIDATS À LA MAIRIE	Nombre de votants	Votes exprimés	Votes rejetés	Total des votes	Taux de participation (%)	% du vote
Vaillancourt, Gilles (PRO)	227 153	113 476	2004	111 472	49,96	-
Lefebvre, Daniel (ÉLAN LAVAL)	-	45 739	-	-	-	41,03
Bonin, Marie-Josée (OPTION LAVAL)	-	32 218	-	-	-	28,90
Gratton, Yves (ACCÈS LAVAL)	-	29 344	-	-	-	26,32
	-	4171	-	-	-	3,74

Infographie La Presse

Rive-Sud



Claude Gladu

Fusion des sociétés de transports : le maire de Longueuil s'avoue réticent

Le maire de Longueuil et président de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal a affirmé hier qu'il était loin d'être favorable à une fusion dans le domaine du transport.

« Les superstructures ne sont pas

un gage d'efficacité ni d'efficacité », a mentionné Claude Gladu. Selon lui, rien ne prouve actuellement qu'une fusion avec les sociétés de transport de la CUM et de Laval serait une bonne chose pour la Rive-Sud.

« Aucune étude ne démontre pour le moment les bienfaits d'une telle option, dit-il. La fusion ne doit pas être une fin en soi mais un moyen qu'on doit évaluer au même titre que plusieurs autres. »

M. Gladu est évidemment d'accord avec les objectifs poursuivis par le ministre d'État à la métropole, Robert Perreault, qui veut trouver de nouvelles façons de réaliser des économies. Mais il doute que la fusion soit le meilleur moyen d'y parvenir.

Le président de la STRSM rappelle que l'avènement de l'Agence métropolitaine de transport en 96 entraînera un manque à gagner de

45 millions pour la STRSM d'ici l'an 2001, dont 8,55 millions en 98. Il ajoute que les autres décisions du gouvernement Bouchard auront aussi un effet important. « De cela aussi, il faut tenir compte », déclare M. Gladu.

Il insiste sur le fait que la STRSM a pris ses responsabilités depuis plusieurs années. Le total des contributions municipales est demeuré à 42,5 millions et les tarifs locaux sont les mêmes depuis 92.

Pétition de six cents parents francophones protestants

MARTHA GAGNON

Plus de 600 parents francophones protestants de la Rive-Sud souhaitent que leurs enfants soient regroupés dans une même école malgré la création de commissions scolaires linguistiques.

« Nous allons faire les pressions nécessaires auprès des conseils provisoires des nouvelles commissions scolaires, a expliqué hier Carole Morin-Haché, porte-parole des parents. Comme nous sommes minoritaires, nous risquons d'être noyés dans la majorité, de perdre nos droits et services professionnels. C'est malheureux. »

Les parents ont signé une pétition dans laquelle ils réclament d'être reconnus comme minorité religieuse dissidente. Ils ont jusqu'au 31 décembre pour signifier au gouvernement leur volonté d'exercer leur dissidence.

Entre-temps, le Parlement canadien doit se prononcer sur l'amendement à l'article 93 de la Constitution qui, s'il est adopté, mettra fin aux commissions scolaires confessionnelles. « Nous n'avons pas grand chance de conserver notre droit à la dissidence,

explique Mme Haché. Nous espérons que les futures commissions scolaires seront à l'écoute de nos besoins et feront preuve d'ouverture d'esprit. »

Les élèves franco-protestants sont dispersés dans différentes commissions scolaires de la Rive-Sud. « Nous revendiquons une école protestante », souligne la porte-parole des parents.

La création des nouvelles commissions scolaires provoque aussi du mécontentement chez des parents qui refusent que leurs enfants soient transférés d'école. C'est le cas à Saint-Jean-Baptiste où les parents réclament que leurs enfants continuent de fréquenter l'école secondaire Ozias-Leduc, à Mont-Saint-Hilaire, plutôt que d'aller à Saint-Jean-d'Iberville ou Marieville. Les parents tentent de convaincre les conseils provisoires des commissions scolaires de conclure une entente spéciale.

Il y a aussi les parents dont les enfants fréquentent la commission scolaire anglophone South Shore qui veulent maintenir la cohabitation des élèves francophones et anglophones dans certaines écoles.

BELOEIL

Intoxication alimentaire dans une école primaire

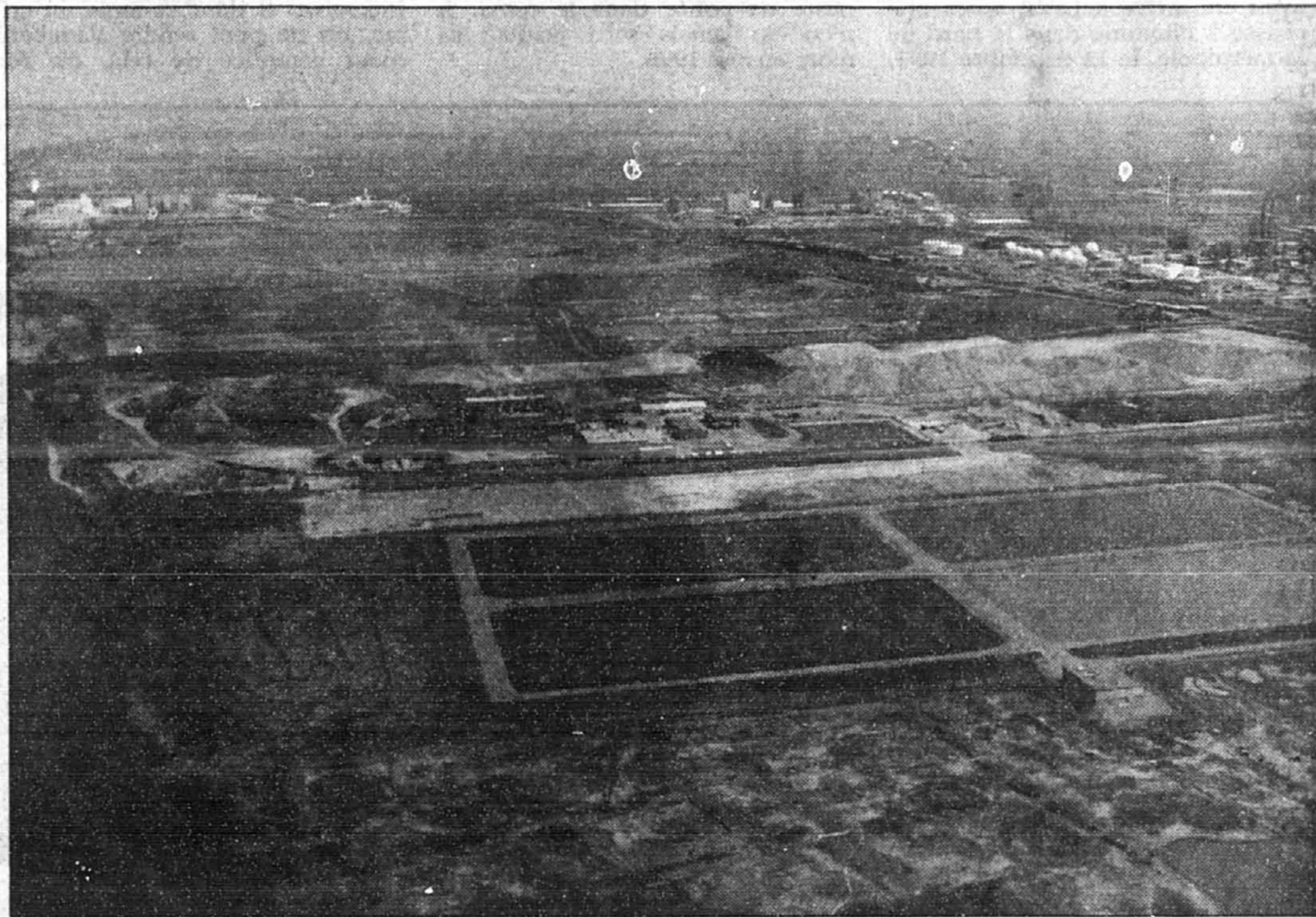
Près d'une trentaine d'élèves et d'employés de l'école primaire Saint-Mathieu à Beloeil ont été victimes hier de malaises gastro-intestinaux dont la cause pourrait être une intoxication alimentaire.

Les élèves et les adultes ont été conduits en ambulance à l'hôpital Honoré-Mercier à Saint-Hyacinthe où ils ont été examinés à l'urgence. Après une heure ou deux,

ils ont pu retourner à la maison.

Selon la direction, il s'agit d'une légère intoxication dont on ignore la source. Les malaises sont survenus après le repas à la cafétéria où l'on sert environ une cinquantaine de personnes. Des analyses des aliments seront effectuées. Tous les parents ont été avisés de la situation.

VARENNES



PHOTOTHÈQUE, La Presse

La construction prochaine d'une usine d'éthanol à Varennes représente un bon débouché pour les producteurs de maïs. Ces derniers viennent de former la compagnie Pro-Éthanol.

Les producteurs de maïs s'unissent afin d'alimenter l'usine d'éthanol

MARTHA GAGNON

Les producteurs de maïs ont formé la compagnie Pro-Éthanol afin de se regrouper pour être en mesure d'alimenter la future usine de Varennes qui aura besoin annuellement de 350 000 tonnes de cette céréale.

« Nous en sommes à l'étape préliminaire, a expliqué hier Michel Neveu, de la Fédération des producteurs de cultures commerciales. La compagnie est formée de six administrateurs-fondateurs mais il n'y a pas encore d'actionnaires. Des rencontres avec les producteurs auront lieu après les Fêtes pour déterminer les orientations qui devront être prises. Il faudra inciter les gens à acheter des actions. »

Selon M. Neveu, les producteurs pourraient devenir des partenaires dans l'usine d'éthanol en achetant 10 % du capital-action afin de profiter des bénéfices et de participer au conseil d'administration. « Des discussions ont déjà eu lieu avec Alcools de Commerce (ACI) qui est prêt à nous laisser une place tout en demeurant, bien sûr, le principal actionnaire. Ils voient aussi d'un bon oeil que les producteurs se regroupent pour négocier le prix de vente du maïs et voir à la mise en marché. »

M. Neveu explique que l'objectif est de regrouper environ 700 producteurs qui pourront alimenter l'usine en grande partie. « L'idéal serait de pouvoir fournir annuelle-

ment 200 000 tonnes de maïs sur les 350 000 prévues. La production au Québec est amplement suffisante pour faire tourner l'usine. »

Le représentant de la Fédération ajoute que les producteurs ont tout le temps de s'organiser puisque la construction de l'usine devrait débiter le printemps prochain.

Dans le dernier numéro du journal *La terre de chez-nous*, un producteur de Saint-Hyacinthe, Léon Hébert, affirme que l'usine de Varennes représente un débouché assuré pour environ 20 % de sa production de maïs. Il s'agit de la première utilisation du maïs à des fins industrielles. L'usine de Varennes produira 150 millions de litres d'éthanol.

Même au repos, elle témoigne avec délicatesse du futur.



Rincez-vous l'oeil avec ses formes aérodynamiques, savourez les 200 chevaux de son V6 à 30 soupapes. Mesurez la précision de ses transmissions : la traction avant FrontTrak^{MD} ou la fameuse traction intégrale quattro^{MD}. Pleine de tempérament et culottée d'innovation, la nouvelle Audi A6. Elle jouit aussi de la polyvalence que lui procure sa nouvelle boîte de vitesses auto/manuelle Tiptronic^{MD} à 5 rapports et d'un vaste choix de designs d'intérieur qu'on appelle « Atmosphères ». La nouvelle A6 propose des avenues que ses concurrentes n'ont même pas encore entrevues. Passez chez votre concessionnaire Audi pour avoir tous les détails... Et pour voir la nouvelle A6.



La nouvelle Audi A6 quattro. À partir de 51 630 \$*

Composez le 1 800 367-AUDI pour l'emplacement du concessionnaire Audi le plus près de chez vous.

*Prix de détail suggéré par le fabricant de 51 630 \$ pour la Audi A6 quattro 1998, incluant boîte automatique/Tiptronic. Le concessionnaire peut vendre pour moins. Options, préparation, taxes, frais de financement et 510 \$ frais de transport en sus. Taux de location aussi disponibles. Les roues présentées sur ce modèle sont en option. « Audi », « quattro », « A6 » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées; « FrontTrak » est une marque de commerce de AUDI AG. « Tiptronic » est une marque déposée de Dr. Ing. h.c. Porsche AG. Pour en savoir plus long sur Audi, composez le 1 800 367-AUDI ou consultez notre site web : www.audi.com.

Affaire Barnabé: on a voulu faire le procès de toute la police, soutient la défense devant la Cour d'appel

YVES BOISVERT

Deux ans et demi après la condamnation de quatre policiers impliqués dans l'affaire Richard Barnabé, la défense estime qu'on a voulu faire le procès non pas des accusés, mais de toute la police, en faisant peser une atmosphère de suspicion sur la police en général, pour mieux faire condamner ceux-là.

Me Élise Groulx, l'avocate de l'agent Michel Vadeboncoeur, a utilisé entre autres cet argument, hier, devant les trois juges de la Cour d'appel qui doivent décider si le retentissant procès de 1995 et son verdict doivent être annulés ou confirmés.

Vadeboncoeur, avec ses collègues André Lapointe, Louis Samson et Pierre Bergeron, du SPCUM, ont été déclarés coupables de voies de fait causant des lésions corporelles sur M. Barnabé. M. Barnabé avait été arrêté à Laval après une chasse à l'homme dans le nord de la métropole, le 13 décembre 1993.

Vadeboncoeur a écopé 180 heures de travaux communautaires, Lapointe 30 week-ends de prison et les deux autres, 45 week-ends.

Au poste 44, où on l'a emmené après son arrestation, M. Barnabé a résisté à une fouille à nu que voulaient effectuer les agents Samson et Bergeron avant de le remettre aux ambulanciers. L'échauffourée a éclaté et quatre autres policiers sont venus aider les deux premiers à maîtriser Barnabé. Au terme de cette maîtrise, Barnabé est sorti du poste de police dans le coma. Il n'en est jamais sorti jusqu'à sa mort, en mai 1996.

Un des six policiers, Karl Anderson, a été libéré à l'enquête préliminaire, faute de preuve. Manon Cadotte, qui a subi son procès avec les quatre autres, a été acquittée.

Hier, Me Groulx a fait valoir aux juges Michel Proulx, Morris Fish et Jacques Chamberland que son client avait une participation identique à celle de l'agent Cadotte. Il n'a fait que tenir les jambes de Barnabé pendant qu'on le déshabillait et qu'on lui passait les menottes. Il est même sorti de la cellule pendant quelques instants pour aller chercher des contentions, afin d'attacher ses jambes, une procédure jugée normale pour maîtriser une personne hors de contrôle.

Les trois autres s'appliquaient au milieu et au haut du corps (on croit qu'une pression sur le thorax de Barnabé a pu être la cause de l'arrêt cardiaque). Même en admettant qu'ils ont utilisé une force excessive, et donc commis un crime, on ne peut rendre Vadeboncoeur complice de cela, dit Me

Groulx. Il aurait au moins fallu qu'il sache qu'un crime se commettait et qu'il puisse prévoir que les actions auxquelles il participait pouvaient résulter en des lésions corporelles pour Barnabé; il n'en est rien, a-t-elle soutenu.

Elle et son collègue Ronald Picard, qui représente Pierre Bergeron, ont ajouté que la Couronne a lancé pleins de sous-entendus pendant ce procès, allant jusqu'à discrediter ses propres témoins policiers quand cela faisait son affaire, pour laisser penser au jury que les policiers « se tiennent » et mentent pour se protéger, ce que rien ne permettait d'affirmer.

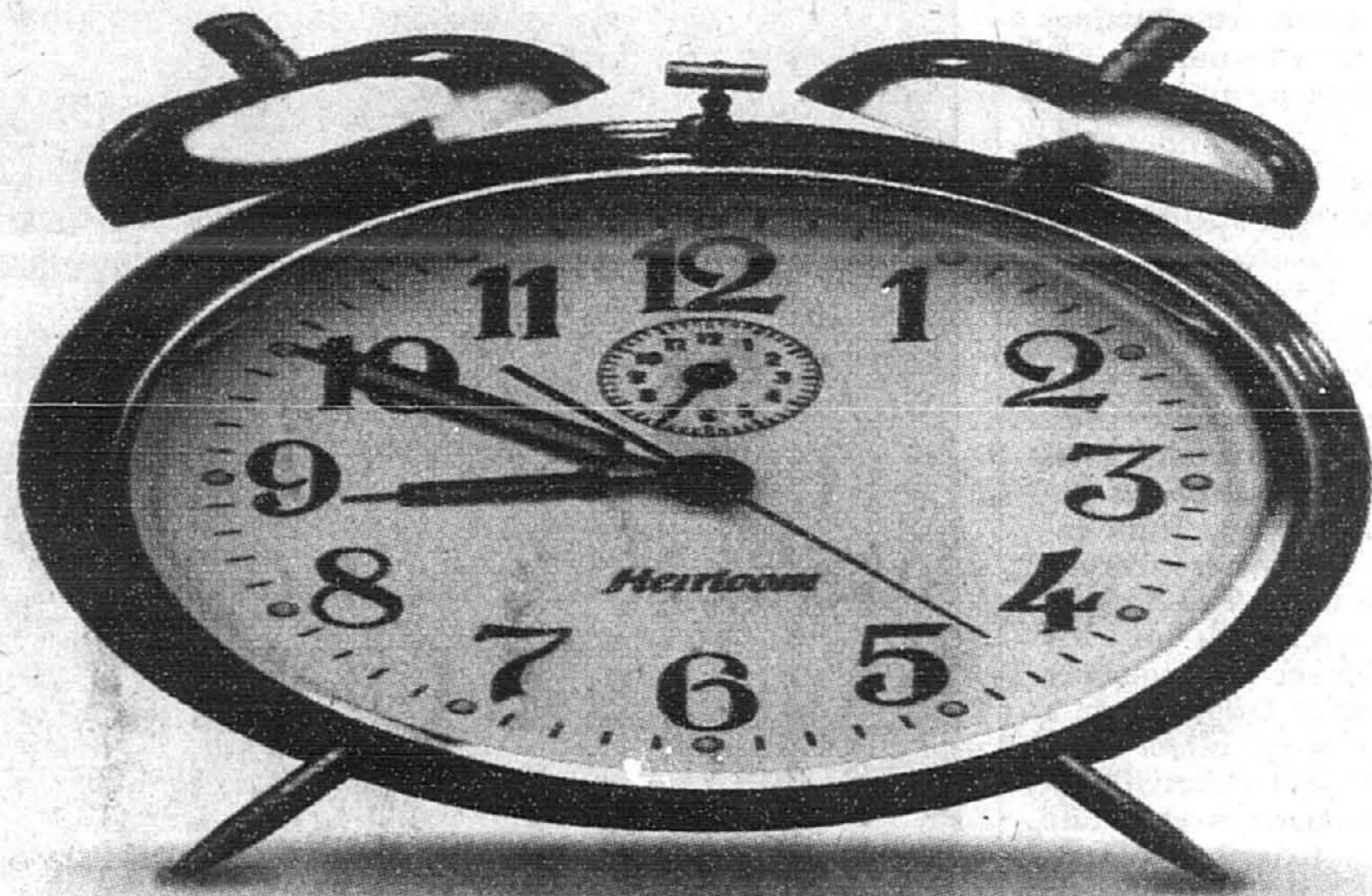
Ils se sont plaints amèrement également de l'attitude de l'avocate de l'agent Cadotte, Sophie Bourque, qui s'est ouvertement dissociée des autres, ce qui aurait renforcé l'atmosphère défavorable aux quatre autres accusés. Me Picard a aussi plaidé que la défense devrait avoir le droit constitutionnel de plaider en dernier (si une défense

est présentée, c'est la Couronne qui plaide en dernier).

La défense a également soulevé l'in vraisemblance d'une scène de violence délibérée dans ce poste où le numéro 2 du SPCUM était présent, quand des ambulanciers étaient en route, et à l'égard d'un homme dont le propre frère (Raymond Barnabé) est policier au SPCUM. C'était un accident, autrement dit. Ce n'est pas parce que les conséquences ont été tragiques que la responsabilité criminelle des accusés est engagée.

Mais voilà, le jury n'a pas cru cette thèse, de répondre le juge Proulx, peu impressionné par l'argument du verdict « déraisonnable ». À sa façon de se caler dans son fauteuil et de froncer les sourcils, on croyait deviner que peu d'arguments avaient porté. Mais rien n'est plus trompeur que le langage corporel judiciaire...

L'affaire est en délibéré.



« — Gauthier va encore être en retard, capitaine.



— C'est pas sûr... »

229\$ /mois*

Location 36 mois

Comptant Mensualités

1371 \$ 229 \$^A

0 \$ 269 \$^B

Transport inclus

Sunfire GTX 1998

- Boîte manuelle à 5 rapports
- Radio AM-FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Alleron arrière
- 2 sacs gonflables
- Moteur 2,2 litres
- Système antivol PASSLock
- Freins antiblocage aux quatre roues



LA PASSION DE CONDUIRE

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec. *Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1998 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec ou sans versement initial (ou échange équivalent) (voir tableau). Sujet à l'approbation du crédit. Première mensualité et dépôt remboursable de A : 300 \$, P : 325 \$ exigés à la livraison. Préparation et transport inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 84 \$ du km après 60 000 km. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. **Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Une première au Québec : des fraises et des framboises cultivées en serre

Objectif modeste pour cette première année : 1500 kilos

GEORGES LAMON

À partir de la semaine prochaine, les Drummondvillois pourront se procurer des fraises et des framboises hors saison, produites en serre dans leur région. Habituellement en cette période-ci de l'année, les fraises et les framboises vendues sur le marché proviennent des États-Unis, du Mexique ou du Chili.

Cette première québécoise, un projet expérimental qui a nécessité un investissement de 60 000 \$, est une initiative de l'entreprise Rose Drummond, le plus important producteur de roses au Québec, qui vient d'être racheté par Diane et Jean-Denis Lampron.

« Nous avons des espaces libres de 24 000 pieds, a expliqué hier à La Presse Jean-Denis Lampron, et nous essayions de trouver une culture différente pour combler cet espace et qui soit un complément à nos roses et nos marguerites (gerbera). Nous n'avions aucune compétence dans la culture des fruits. »

Rose Drummond a donc fait appel à un consultant agricole en recherche et développement de produits, Gérald Tétrault, qui a entrepris des recherches qui l'ont amené en Hollande et en France où la culture en serre de fraises et de framboises se fait déjà depuis assez longtemps. De l'avis de M. Té-

trault, on a bien tenté une expérience limitée à l'université Laval, mais à des fins de recherches uniquement.

C'est dans six serres de 21 pieds sur 100, étalées sur 1300 mètres carrés que la production sera faite, une fois à son plein régime. Pour le moment on se limite à une seule serre. La particularité de cette culture des fraises, c'est qu'elle se fait en suspension.

Les plants, qui ont été cultivés en pépinière, sont suspendus à quatre pieds du sol dans des sacs de mousse et alimentés goutte à goutte en eau et en éléments nutritifs. Quant aux framboisiers, ils sont plantés dans des contenants de 12 litres au sol.

Il y a actuellement 10 000 fraisières et environ 4000 framboisiers et mûriers en production.

M. Lampron, néophyte en culture fruitière, admet que son entreprise n'est encore qu'à ses débuts de production. Et son produit

a été fort apprécié hier en conférence de presse, à Drummondville.

À la mi-novembre, il prévoit récolter environ 60 casseaux de fraises par jour. Au printemps, on augmentera la production. Il estime que la production, évaluée pour cette première année à 1500 kg, sera écoulée uniquement au magasin de l'entreprise, car l'objectif est de commercialiser les produits seulement au comptoir de Rose Drummond.

On prévoit faire deux productions : l'une à l'automne, l'autre au printemps. Pas question de poursuivre l'expérience l'été car le marché est déjà occupé par les producteurs locaux.

Comme les normes de culture sont très strictes et ne permettent pas l'emploi de pesticides, on doit donc fonctionner avec l'eau et surtout les variations de chauffage et de ventilation. Les serres sont chauffées au gaz naturel du côté des fraises et des framboises et à l'aide d'huiles usées pour les roses, qui comptent pour 80 % de l'espace occupé.

« Nous voulons vivre un an sans anticiper de revenus, a précisé M. Lampron, après nous verrons. Nous ne nous faisons pas d'illusion. Ça s'annonce plutôt bien pour les fraises et un peu moins pour les framboises, un produit plus fragile. »



Faites de votre anniversaire de mariage une occasion vraiment mémorable.

Notre alliance à diamants souligne un anniversaire et exprime vos sentiments mieux que le font mille mots. Sept diamants Birks Taille Brillant sertis sur or blanc ou jaune 14 carats, 795 \$.



BIRKS

REND TOUTE OCCASION ENCORE PLUS MÉMORABLE

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND
CARREFOUR LAVAL • PROMENADES ST-BRUNO

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 • <http://www.birks.com>

Policier de la CUM réprimandé

MARIE-CLAUDE GIRARD

Un policier de la CUM a reçu deux réprimandes du Comité de déontologie policière pour avoir utilisé à des fins personnelles le Centre de renseignements policiers du Québec et avoir abusé de son autorité en communiquant les renseignements à une tierce personne.

L'agent Jacques Boucher a reconnu avoir cherché la liste des anciens propriétaires d'un véhicule au coeur d'une poursuite aux petites créances et d'avoir transmis cette liste à un garagiste.

Les procureurs des deux parties ont conclu qu'une réprimande était justifiée, considérant que le policier a reconnu les faits reprochés et qu'il n'a pas agi dans le but de nuire. De plus, le propriétaire du véhicule n'a subi aucun préjudice.

L'histoire remonte à 1995, alors que le propriétaire d'une voiture, Vern Bélanger, poursuivait un garagiste devant la division des petites créances de la Cour du Québec.

Lors du procès, le garagiste a informé le juge que M. Bélanger était le quatrième propriétaire du véhicule, au grand étonnement du plaignant qui ignorait ce fait.

Intrigué, ce dernier a contacté le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal qui l'a informé que l'agent Boucher, qui cumulait à l'époque 26 ans de service, avait fait une demande au Centre de renseignements.

Le Comité a déjà imposé des suspensions de trois à vingt-cinq jours dans d'autres cas d'utilisation des renseignements du CRPQ à des fins personnelles. Contrairement à l'agent Boucher, les policiers pris en faute présentaient des facteurs aggravants : « l'intérêt personnel, la mauvaise foi, l'intention malicieuse de nuire, le désir de vengeance ou l'atteinte de façon délibérée à la crédibilité ou l'intégrité de l'individu en cause. »

Les nouvelles Honda s'envolent vite. Aussi vite que ces offres.

ÉVÈNEMENT
EN TÊTE
DE LIGNE
HONDA



LOCATION EN TÊTE
BERLINE CIVIC LX 1998
218\$*
PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS
VERSEMENT INITIAL DE 740\$, PDSF DE 15 700\$†

La berline Civic LX comprend : • Technologie LEV (véhicule à faibles émissions polluantes) • Suspension indépendante à 2 leviers triangulés aux 4 roues • Banquette arrière à dossier rabattable 60/40 • Conduits de chauffage à l'arrière • 2 coussins gonflables (SRS) • Boîte manuelle à 5 vitesses • Radio AM/FM stéréo à syntonisation électronique, avec 4 haut-parleurs • Colonne de direction réglable • Direction assistée • Freins assistés • 2 rétroviseurs télécommandés • Moulures de protection latérales • Roues de 14 po avec enjoliveurs à 8 rayons

LOCATION EN TÊTE
BERLINE ACCORD LX 1998
318\$*
PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS
VERSEMENT INITIAL DE 2 110\$, PDSF DE 24 800\$†



L'Accord la plus populaire comprend : • Moteur VTEC 2,3 L de 150 chevaux • Technologie LEV (véhicule à faibles émissions polluantes) • Suspension indépendante à 2 leviers triangulés aux 4 roues, barres stabilisatrices avant et arrière et barres d'accouplement multiples à l'arrière • Antivol immobilisateur • 2 coussins gonflables (SRS) • Boîte automatique à 4 rapports à commande électronique avec verrouillage du convertisseur de couple et détection de l'inclinaison • Climatisation sans CFC • Glaces teintées vertes thermoabsorbantes contribuant à protéger les occupants et l'intérieur de la chaleur et des ultraviolets • Glaces électriques • Serrures électriques et rétroviseurs à double commande • Programmeur de vitesse • Direction assistée • Freins assistés • Chaîne AM/FM stéréo à syntonisation électronique, avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs



LOCATION EN TÊTE
ODYSSEY 1998
298\$*
PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS
VERSEMENT INITIAL DE 2 550\$, PDSF DE 29 800\$†

TOUTE UNE AUTO. TOUT UN TAUX.
4,8%**
FINANCEMENT D'USINE MAXIMUM DE 60 MOIS
OFFERT POUR TOUTES LES ODYSSEY 1998 ET 1997 NEUVES.

L'Odyssey comprend : • Moteur VTEC 2,3 L de 150 chevaux • Suspension indépendante à 2 leviers triangulés aux 4 roues, avec barres stabilisatrices avant et arrière • Antivol immobilisateur • Marchepied protégeant le pare-chocs arrière • Compte-tours • 2 coussins gonflables (SRS) • Freins à disque aux 4 roues avec antiblocage (ABS) • Boîte automatique à 4 rapports à commande électronique avec verrouillage du convertisseur de couple et détection de l'inclinaison • Climatisation sans CFC • Serrures de sécurité aux portes arrière • Glaces teintées vertes thermoabsorbantes contribuant à protéger les occupants et l'intérieur de la chaleur et des ultraviolets • Glaces, serrures et rétroviseurs électriques • Programmeur de vitesse • Colonne de direction réglable • Chaîne AM/FM stéréo à syntonisation électronique, avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs • Banquette arrière se repliant dans le plancher • 6 ou 7 places

LOCATION EN TÊTE
CR-V LX 1997
298\$*
PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS
VERSEMENT INITIAL DE 1 950\$, PDSF DE 26 800\$†

TOUTE UNE AUTO. TOUT UN TAUX.
4,8%**
FINANCEMENT D'USINE MAXIMUM DE 60 MOIS
OFFERT POUR TOUTES LES CR-V 1997 NEUVES.



La CR-V LX comprend : • Moteur 2,0 L à DACT de 126 chevaux • Système RealTime™ à 4 roues motrices • Suspension indépendante à 2 leviers triangulés aux 4 roues • 2 coussins gonflables (SRS) • Freins assistés avec antiblocage (ABS) • Boîte automatique à 4 rapports à commande électronique avec verrouillage du convertisseur de couple et détection de l'inclinaison • Climatisation sans CFC à grand rendement, avec système de filtration micrométrique de l'air • Glaces, serrures, rétroviseurs et télécommande du hayon vitré électriques • Programmeur de vitesse • Colonne de direction réglable • Radio AM/FM stéréo à syntonisation électronique • Compartiment étanche pour l'eau, la glace et le linge humide • Table à pique-nique pliante et amovible • Prises 12 V avant et arrière • Table centrale pliante • Bavettes garde-boue arrière

Offres de location-bail et de financement d'achat faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. * Programme de location-bail de véhicule neuf portant sur la berline Civic LX (modèle EJ653W) 1998, la berline Accord LX (modèle CG564W) 1998, l'Odyssey (modèles RA384W et RA386W) 1998 et la CR-V LX (modèle RD185V) 1997. Selon le cas, versement mensuel de 218 \$, 318 \$, 298 \$ ou 298 \$ pendant 48 mois pour un total de 10 464 \$, 15 264 \$, 14 304 \$ ou 14 304 \$. Selon le cas, versement initial de 740 \$, 2 110 \$, 2 550 \$ ou 1 950 \$ ou échange équivalent, première mensualité et dépôt de garantie de 275 \$, 400 \$, 375 \$ ou 375 \$ exigibles. Programmes sans versement initial également offerts. Franchise de kilométrage de 96 000 km ; frais de 10 ¢ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation (850 \$ dans tous les cas), taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. † Transport et préparation (850 \$ dans tous les cas), taxes, assurance et immatriculation en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. ** Programme de financement à 4,8 % portant sur toutes les Odyssey 1998, 1997 et CR-V 1997, pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Exemple de financement : 20 000 \$ au taux annuel de 4,8 % = 458,77 \$ par mois pendant 48 mois. Coût de l'emprunt : 2 020,96 \$; coût total : 22 020,96 \$. Un versement initial pourrait être exigé. Offres d'une durée limitée. Informez-vous chez un concessionnaire Honda.



COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9 POUR OBTENIR UN CATALOGUE OU L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS.



CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION



SORTEZ de l'ordinaire
avec le cahier **Sortir**
du jeudi dans **La Presse**

UN MESSAGE IMPORTANT À TOUTES LES FEMMES QUI UTILISENT UN LAXATIF STIMULANT.

Vous avez peut-être remarqué que plusieurs laxatifs à base de phénolphthaléine ont été retirés du marché.

Ce qui vous amène sans doute à vous interroger sur vos solutions de rechange. Alors voici de bonnes nouvelles. Vous pouvez continuer de faire confiance au laxatif Correctol®. Notre formule ne contient pas la moindre trace de phénolphthaléine. Sachez qu'il y a près de 2 ans, face aux préoccupations concernant la phénolphthaléine, Correctol a été reformulé avec un ingrédient recommandé par les médecins. Voilà pourquoi vous pouvez faire confiance à Correctol.



(PRIÈRE D'ÉCRIRE LISIÈLEMENT EN MAJUSCULES)

POUR ÉCHANGER VOTRE LAXATIF À BASE DE PHÉNOLPHTHALÉINE CONTRE UNE BOÎTE DE CORRECTOL, JOIGNEZ AU PRODUIT UN TIMBRE-POSTE DE N'IMPORTE QUELLE VALEUR ET ENVOYEZ-LES À:
Offre Correctol, Produits pour soins de santé Schering-Plough Canada Inc.
6400 Northam Drive, Mississauga, Ontario L4V 1J1

(Veuillez prévoir de 2 à 4 semaines pour la livraison)

Nom: _____
Adresse: _____ App: _____
Ville: _____ Province: _____ Code postal: _____
Langue: Français Anglais Âge: _____ Homme Femme
Téléphone: _____

Prendre tout laxatif en suivant le mode d'emploi.

© Marque déposée, Produits pour soins de santé Schering-Plough Canada Inc.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Manifestation des procureurs municipaux hier place Vauquelin, près de l'hôtel de ville de Montréal.

Les procureurs municipaux prêts à une baisse de salaires

À condition de faire des gains ailleurs

MARIE-ÈVE GÉRIN

Sans convention collective depuis plus d'un an, les procureurs municipaux acceptent une baisse de salaire dans la mesure où ils obtiendront un règlement acceptable au chapitre des clauses litigieuses de leur contrat de travail, notamment les vacances additionnelles durant la période des Fêtes et la permanence des onze procureurs occasionnels.

Dans l'éventualité d'une entente, les 27 avocats de la Couronne de la cour municipale se disent prêts à accepter le même pourcentage de baisse salariale que celui qui sera négocié par l'ensemble des treize autres syndicats de fonctionnaires municipaux.

Une réunion de conciliation entre les procureurs et la Ville avait lieu hier à 19 heures. Si rien de satisfaisant ne ressort de cette rencontre, les avocats de la Couronne poursuivront leur grève pour une période indéterminée, tout en continuant d'assurer les services essentiels, notamment les causes impliquant des détenus.

« Si la Ville accepte de régler certains points de notre convention collective, on est prêts à lui signer une garantie écrite pour ce qui est de la baisse de salaire », résume Jacques Letendre, un des porte-parole des procureurs, en ajoutant que leur petit nombre les pousse à se joindre à l'ensemble des fonctionnaires de Montréal.

Selon le calcul du syndicat, le salaire moyen d'un procureur est de 54 000 \$ par année. La Ville estime, quant à elle, en additionnant les avantages sociaux directs et indirects, que leur salaire s'élève à 79 800 \$. C'est à partir de ce dernier chiffre que la Ville compte faire des prélèvements.

Devant cet important écart d'évaluation, M. Letendre répond que si les syndicats acceptent les calculs « farfelus » de la Ville, les procureurs s'y conformeront aussi.

Signalons que le plafond salarial des procureurs municipaux s'élève à 81 000 \$ par année après 16 ans de services, alors que le salaire des avocats de la Couronne de la province plafonne à 72 000 \$ par année après 15 ans.



services à domicile

UNE SEMAINE SEULEMENT!

NETTOYAGE DE MOQUETTES
Rabais de 50%

19\$ UNE PIÈCE ET UN VESTIBULE
nettoyés à la vapeur
Notre prix ord. 40 \$

Notre service 4 étoiles :

une garantie de satisfaction à coup sûr!

- Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos moquettes à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
- Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
- Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer dans tous les coins.
- Nous vous fixons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi et le dimanche.

69\$ 6 pièces et un vestibule
nettoyés à la vapeur
Notre prix ord. 93 \$

Nous vous recommandons la MÉTHODE DE NETTOYAGE DE LUXE EN 2 ÉTAPES pour les moquettes qui n'ont pas été nettoyées professionnellement depuis au moins 12 mois. Seulement 10 \$ de plus par pièce.

79\$ Nettoyage de meubles
Canapé et 2 fauteuils
nettoyés à la vapeur

Nos méthodes de nettoyage sont adaptées à chaque tissu, pour de meilleurs résultats. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec, les coussins non attenants, le coton halitien et les meubles modulaires.

NETTOYAGE DE CONDUITS DE VENTILATION

139\$ maison au complet*
Inclus : conduits principaux, nombre illimité de bouches.

APPELEZ DU LUNDI AU SAMEDI DE 8 H À 18 H

Montréal (514) 339-5420 Trois-Rivières (819) 378-8480
Sherbrooke (819) 820-1417 Drummondville/Victoriaville (819) 474-8007

Travail de protection des fibres offert moyennant des frais additionnels. Le vestibule est limité à 10 pieds linéaires et doit être attenant. Révisé en 1997 sur notre liste de services de nettoyage professionnels. Service de camionnette moyennant 9 \$ additionnels par pièce. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour 2 pièces de plus. *Pour systèmes de chauffage simples. Frais additionnels pour serpillier de cimenteur et portes d'accès, 8" à 12". Services résidentiels seulement. Les offres expirent le 8 novembre 1997.



Discrimination fondée sur l'âge chez les enseignants du Québec ?

PAUL ROY

La Commission des droits de la personne juge « suffisantes » les allégations de « discrimination fondée sur l'âge » soumise par un enseignant de Québec pour enquêter sur sa plainte.

Dans une lettre qu'elle vient de leur expédier, la Commission demande donc des comptes au gouvernement du Québec, au Comité patronal de négociation (secteur public) et à la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ).

La plainte de Normand Morin, professeur à l'école secondaire Roc-Amador, dans la Basse-Ville de Québec, concerne une clause de l'accord conclu entre ces parties dans le cadre du projet de réduction des coûts de main-d'œuvre du gouvernement, le 3 juillet dernier.

Cette clause stipule que l'expérience acquise au cours de l'année scolaire 1996-1997 ne permet pas d'avancement d'échelon. Il faut savoir que les conventions collectives des 75 000 enseignants de commissions scolaires comportent 15 échelons correspondant à autant d'années d'expérience.

Dans sa plainte, M. Morin explique que les enseignants possédant 15 ans et plus d'expérience, donc les plus âgés, ne sont pas pénalisés par cette mesure. Inversement, moins un enseignant possède d'expérience, plus il est pénalisé.

M. Morin, qui enseigne les mathématiques, a fait des calculs et a soumis quatre tableaux à la Commission. Le premier concerne un enseignant d'un an d'expérience pour qui l'année sans avancement d'échelon résultera, après 15 ans, en une perte salariale cumulative de 15 020 \$, soit environ 1000 \$ par année.

Durant la même période, les pertes cumulatives se chiffrent respectivement à 11 397 \$ et 6152 \$ pour des enseignants de cinq et dix ans d'expérience. Quant au prof de 15 ans et plus d'expérience, environ 70 % des enseignants, dont le salaire (avec 16 ans de scolarité) se situe présentement à 44 493 \$, la mesure ne lui coûtera pas un cent.

D'où la discrimination fondée sur l'âge alléguée par M. Morin, qui est lui-même âgé de 36 ans et qui possède 12 ans d'expérience.

Il admet d'ailleurs ne pas faire partie du groupe le plus pénalisé par la mesure.

« Non, je ne suis pas très touché, répond-il. Mais je ne fais pas ça pour moi : c'est plutôt pour le principe. »

Selon lui, il n'y a pas de raison pour que ce soit les plus jeunes qui paient. Dans sa plainte à la Commission, il écrit d'ailleurs : « La clause du gel de l'avancement d'échelon salarial permettra ainsi au gouvernement de récupérer une somme de 22 millions dès l'an prochain et ce, uniquement aux dépens des jeunes enseignants. Avec une telle proposition, finis les beaux discours de la CEQ sur l'équité salariale. Pourquoi ne pas avoir proposé une coupure uniforme de 1 % ou 2 % pour l'ensemble du personnel ? »

À la CEQ, hier, on signalait que la présidente, Lorraine Pagé, venait tout juste de recevoir la lettre de la Commission et qu'elle entendait bien se conformer au délai de 30 jours pour communiquer sa « version des faits ». La même demande a été adressée aux autres parties en cause, soit le Conseil du Trésor, le ministère de l'Éducation et le Comité patronal de négociation.

L'avocate de la Commission dans ce dossier, Claire Roy, a indiqué à *La Presse* que les documents qui lui parviendront de ces instances seront ensuite soumis au requérant (M. Morin) pour commentaires.

— Et ensuite ?

— La poursuite de l'enquête, s'il y a lieu, peut prendre différentes orientations.

Si la Commission, au terme du processus qui sera retenu, jugeait la plainte fondée, elle pourrait recommander des « mesures de redressement » et, ultimement, s'adresser au Tribunal des droits de la personne, dont les jugements sont exécutoires.

Mais on n'en est pas là, précise Me Roy. Dans sa lettre aux organismes visés par la plainte, elle signale que ceux-ci peuvent aussi s'entendre à l'amiable ou convenir de soumettre le litige à l'arbitrage.

Le problème c'est que la plainte de M. Morin ne concerne que... M. Morin. Et hier, Me Roy n'a pu dire ce qu'il adviendrait de ses 74 999 collègues, s'il remportait sa cause.

Pénurie d'aspirants maires de village...

MARIE-ÈVE GÉRIN

Le boulot de maire n'a pas toujours la cote à la campagne. Certains villages québécois souffrent en effet d'un manque criant d'aspirants à la mairie.

Sur les 791 municipalités qui sont allées aux urnes dimanche, 462 n'ont pas eu le choix de leur maire puisqu'une seule personne avait posé sa candidature. Pire encore, 14 municipalités sont actuellement sans maire en raison d'une absence pure et simple de prétendants.

Comme tous les maires sortants de ces quatorze municipalités, Léandre Lahaie — maire de Beaudry (1126 habitants) en Abitibi-Témiscamingue — est tenu de rester en poste jusqu'à ce que sa ville lui ait trouvé un successeur.

« Mon emploi actuel ne me laisse plus assez de temps libre. Être maire demande beaucoup plus de temps qu'avant. C'est loin d'être de tout repos. Pour vouloir devenir maire, il faut vraiment avoir à cœur les intérêts de sa municipalité », commente M. Lahaie.

— Le salaire n'est pas suffisant ?

— Quel salaire ? On reçoit bien une petite

contribution pour notre travail, mais elle est nettement en deçà du salaire minimum. Pendant mon mandat, je gagnais 2900 \$ brut par année pour 15 heures de travail par semaine...

Pour éviter que son patelin ne perde la face, Léonide Grenier — maire sortant de Saint-Benoît-Labre (1484 habitants) en Beauce — a choisi de se présenter pour un troisième mandat à des élections qui auront lieu bientôt.

« Le poste fait peur aux gens qui n'aiment pas être sujets aux critiques, et les jeunes de moins de 30 ans ne s'impliquent plus dans leur communauté. Il n'est pas question que le ministère vienne mettre son nez dans nos affaires », assure-t-il avec le ton fier des Beauce-rons.

Les 14 municipalités sans nouveau maire sont actuellement à l'étape de la deuxième mise en candidature. En cas d'échec, le président des élections devra écrire au ministre des Affaires municipales qui décidera s'il veut déclencher une troisième mise en candidature ou carrément nommer le maire.

« Il peut arriver que quelqu'un veuille administrer la Ville, mais refuse de se prêter au jeu

électoral. En fin de processus, si vraiment personne n'est intéressé par la fonction, on se retrouve dans un vide juridique », admet Arlette Fortin, agent de communications pour le ministère des Affaires municipales.

De 1992 à 1995, plus de la moitié des maires du Québec ont été élus sans opposition, apprend-on dans un article intitulé « Les élections au Québec depuis 15 ans », paru en septembre 1996 de la revue *Municipalités*.

« Plus la taille de la population est petite, plus le taux d'élections sans opposition est élevé. Pour les municipalités de moins de 500 habitants, il s'élève même à 73 % », peut-on y lire.

Quant aux statistiques de reports d'élections en raison d'absence de candidatures, elles sont inexistantes.

« Le fait que beaucoup de petites municipalités soient allées en élection cette année explique sûrement le nombre important de villes sans nouveau maire. En sept ans au ministère, c'est la première fois que je vois autant de cas de ce genre », précise la porte-parole du ministère.

Essayez d'imaginer la drôle de couleur que prendrait ce journal s'il était laissé au soleil...

Pourtant, ce copieur peut aussi la reproduire!



Canon : l'accès à votre réseau

OE : votre seul accès à une nouvelle ère technologique

OE

Une division de Canon Canada Inc.

Appelez OE dès aujourd'hui. À Montréal, composez le (514) 342-5151

OE, un service à la clientèle d'avant-garde, à la hauteur de la technologie de Canon

Canon
COPIEUR LASER COULEUR

J'arrive samedi

EN HÉLICOPTÈRE

A 10 h

Venez me rencontrer!

- FANFARE
- BONBONS ET BALLONS POUR TOUS

PLACE VERSAILLES
LE CENTRE DE L'ÉLÉGANCE
Tunnel Lafontaine et rue Sherbrooke est

Plus de 235 magasins



Latimer a tué sa fille pour mettre fin à ses souffrances, témoigne un psychiatre

Presse Canadienne
BATTLEFORD, Sask.

En tuant sa fille handicapée, Robert Latimer n'était motivé que par la volonté de mettre fin à ses souffrances et de lui éviter des années de « torture ». C'est ce qu'a affirmé hier un psychiatre qui témoignait au procès de Robert Latimer, qui est accusé d'homicide involontaire.

Seule la douleur de Tracy a guidé Robert Latimer au moment de mettre fin à la vie de sa fille, a déclaré le Dr Robin Menzies. « C'était une décision mûrie face à la situation intolérable devant laquelle il se trouvait », a affirmé le Dr Menzies.

Robert Latimer, qui est âgé de 44 ans, a avoué avoir tué sa fille Tracy en octobre 1993, sur la ferme familiale, par empoisonnement à l'oxyde de carbone. Lourdemment handicapée par une paralysie cérébrale, Tracy, qui était âgée de 12 ans, ne pouvait pas parler ou marcher, ni manger par elle-même.

Le Dr Menzies était le dernier des quatre témoins appelés par la défense, qui a terminé sa présentation hier.

Les deux parties feront leurs remarques de

clôture aujourd'hui et les jurés entameront leurs délibérations après avoir entendu les dernières instructions du juge Ted Noble.

S'il est reconnu coupable, Robert Latimer pourrait écoper une peine de 25 ans d'emprisonnement, sans possibilité de libération conditionnelle avant 10 ans.

Le témoignage du psychiatre est capital pour la défense, qui soutient que Robert Latimer n'a agi que par compassion, et parce qu'il croyait ne pas avoir d'autre choix.

Le Dr Menzies, qui a passé neuf heures à interroger Robert Latimer, le mois dernier, a décrit le fermier de la Saskatchewan comme un individu équilibré, qui n'en pouvait plus de voir sa fille continuer à souffrir.

Tracy Latimer avait subi de nombreuses interventions chirurgicales graves, et aurait probablement dû en subir plusieurs autres. Elle devait d'ailleurs être opérée dans le but de séparer sa cuisse de sa hanche.

Le Dr Menzies a ajouté que Robert Latimer ne faisait plus confiance aux médecins et considérait que les opérations étaient de la « torture » qui ne faisait qu'empirer l'état de Tracy. Il a décrit Robert Latimer comme un père aimant et responsable.

Les sacs gonflables tuent plus d'enfants qu'ils en sauvent

Agence France-Presse
CHICAGO, États-Unis

Les sacs gonflables qui équipent les véhicules côté avant passager tuent plus d'enfants qu'ils en sauvent en cas de choc frontal, indique une étude à paraître aujourd'hui dans le *Journal of the American Medical Association*.

Selon l'enquête réalisée par l'Insurance Institute for Highway Safety, le nombre d'enfants de moins de 10 ans assis sur le siège avant passager tués à l'occasion d'un choc frontal était 34 % supérieur dans les véhicules équipés de sacs que dans ceux ne disposant pas de cet équipement de sécurité.

Sur l'ensemble des passagers avant droit décédés sur les routes de Virginie entre 1992 et 1995, les auteurs de l'étude ont recensé quatorze enfants tués par le déploiement d'un sac gonflable lors d'un choc frontal. Toutes ces victimes étaient soit installées dans un rehausseur orienté dos à la route ou n'avaient pas bouclé leur ceinture de sécurité.

« Il est inacceptable que des enfants perdent la vie dans des accidents légers auxquels ils auraient autrement survécu », écrivent-ils. « Des mesures doivent être immédiatement prises pour réduire le nombre de nouveau-nés et d'enfants tués ou sérieusement blessés par des sacs gonflables », ajoutent les chercheurs.

À l'inverse, les auteurs de l'étude confirment que les mêmes sacs installés côté passager permettent de réduire le nombre de victimes adultes. Le nombre de passagers avant tués est inférieur de 18 % dans les véhicules équipés de deux sacs gonflables en cas de choc frontal et inférieur de 11 % tous types d'accidents confondus, précisent-ils.

Selon l'administration américaine pour la sécurité routière (NHTSA), les sacs gonflables ont sauvé la vie à 1639 conducteurs et à 189 passagers pendant la période s'étendant de 1989 au 15 février.

La NHTSA a lancé en 1996 une campagne d'information recommandant aux parents d'installer leurs enfants à l'arrière des voitures et a demandé aux constructeurs automobiles d'installer des sacs se déployant moins violemment que ceux actuellement en service.

Le double sac gonflable est obligatoire depuis 1997 sur tous les véhicules commercialisés aux États-Unis.

Filtres et tabacs légers de cigarette ont multiplié les cas de cancer du poumon

Agence France-Presse
WASHINGTON

L'apparition des filtres et de tabacs de cigarette moins irritants, soi-disant créés pour limiter les cancers des voies respiratoires, a en fait multiplié les cas d'une certaine forme de cancer du poumon, selon une étude réalisée par l'American Cancer Society.

Pendant les années 1960, le nombre de cancer squameux, touchant les voies respiratoires les plus importantes, était trois fois plus répandu qu'une autre forme, l'adénocarcinome, rencontré dans les voies les plus fines, à la périphérie des poumons. Certaines études avaient même conclu que cette dernière forme de cancer avait « peu, ou pas de chances » d'être provoquée par la fumée.

Or, selon la nouvelle étude publiée dans le *Journal of the National Cancer Institute*, de 1959 à 1991 le nombre de cas d'adénocarcinome a été multiplié par 17 chez les femmes et par 10 chez les hommes. Et à la fin des années 1980, il est devenu le cancer du poumon le plus répandu aux États-Unis.

Cette étude, qui établit une nette différence dans l'occurrence de ce cancer entre les fumeurs et les non fumeurs, « montre clairement que fumer est la cause majeure de l'adénocarcinome, comme des autres cancers du poumon », souligne le docteur Michael Thun.

Avant les années 1950, la fumée de cigarette était trop irritante pour être profondément inhalée, et la plupart des substances carcinogènes se déposaient dans les voies respiratoires les plus importantes, proches de la gorge.

Mais après l'apparition et la popularité des filtres et des tabacs plus légers, les fumeurs ont aspiré la fumée plus profondément, permettant des dépôts de ces substances dans les voies plus fines, où se développe l'adénocarcinome, souligne l'étude.

Ses auteurs notent à la lumière de leurs observations que « les efforts réalisés pour créer des cigarettes moins dangereuses ont généralement échoué ».

L'ÉVÉNEMENT SKIS PARABOLIQUES



Ensembles de skis alpins paraboliques ROSSIGNOL, DYNASTAR ou Salomon
incluant fixations et élévateurs à partir de **349\$**



ENSEMBLES PERFORMANCE Rossignol «Viper»
incluant skis Rossignol Viper «S» VAS et fixations Rossignol FD70 **389\$**

ENSEMBLES JUNIORS PARABOLIQUES PERFORMANCE
skis Dynastar 4x4 ou Head Cyber 14 fixations Tyrolia T-4 ou Salomon Quad 400 **299\$**

CLINIQUES DE SKI PARABOLIQUE

Venez rencontrez nos experts et ceux des compagnies de skis.

CLINIQUE	Jour	Heures
LAVAL	Head	Vendredi 7 nov. 19h à 21h
	Dynastar	Samedi 15 nov. 13h à 16h
	K-2	Jeudi 13 nov. 19h à 20h30
REPENTIGNY	Salomon	Vendredi 14 nov. 19h30 à 20h30
	Rossignol	Samedi 8 nov. 13h30 à 16h30
	Head	Jeudi 6 nov. 19h à 21h
BROSSARD	Dynastar	Samedi 8 nov. 14h30 à 16h30
	K-2	Samedi 8 nov. 10h à 12h
	Salomon	Jeudi 13 nov. 18h30 à 19h30
TROIS-RIVIÈRES	Rossignol	Samedi 15 nov. 13h30 à 16h30
	Head	Jeudi 13 nov. 19h à 20h30
	Dynastar	Vendredi 7 nov. 19h à 20h30
JOLIETTE	K-2	Vendredi 14 nov. 19h à 20h30
	Salomon	Jeudi 20 nov. 18h30 à 19h30
	Rossignol	Jeudi 6 nov. 19h à 20h30

SKIEZ L'OUEST CANADIEN

La tournée SKICAN '97 ANDRÉ LALONDE SPORTS
Un représentant SKICAN sera à Repentigny chez André Lalonde Sports pour répondre à vos questions:
• Jeu, 6 et ven. 7 nov. de 19h à 21h
• sam. 8 et dim. 9 nov. de 11h à 16h
INFOS : 287-1464

ÉCOLE DE SKI ET SNOWBOARD DES PETITS DIABLES

8 samedis à compter du 17 janvier 1998
SPÉCIAL INSCRIPTION : RABAIS VALEUR DE 60\$
Détails en magasins

NOUVEAU

PROGRAMME ÉCHANGE SKIS JUNIORS 50% DE CREDIT
Détails en magasins

DERNIÈRE SEMAINE

André Lalonde Sports®
MEILLEURS PRIX! GARANTIE!

- LAVAL**
3900, Autoroute 440 O.
(514) 682-5222
- BROSSARD**
7250 boul. Taschereau
Tél.: 923-2429
- REPENTIGNY**
256, Notre-Dame
(514) 582-1123
- JOLIETTE**
20, Place Bourget
(514) 759-7152
- TROIS-RIVIÈRES O.**
4520, boul. Royal
(819) 373-2622

MAINTENANT 5 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

Les Rockbitch sur la corde raide

DENIS ARCAD

Dure journée pour les producteurs des Rockbitch, le groupe porn-pi-pop qui tente de se produire à Montréal du 8 au 10 novembre malgré les efforts de la police de la CUM.

Les Rockbitch devaient arriver à Montréal le 7 novembre et coucher au Ritz-Carlton, où elles avaient l'intention de rencontrer les médias montréalais lors d'un petit-déjeuner mondain le 8 novembre, avant leur premier spectacle.

« On vient de recevoir un fax du cabinet d'avocats Stikeman Elliot, qui nous informe que le Ritz-Carlton refuse maintenant de les recevoir, a déclaré hier Jean-Yves Joël, des productions TCB. Un autre contrat brisé... »

Le spectacle des Rockbitch (les Chiennes du rock) devait d'abord avoir lieu au Medley, puis aux Fougones électriques, mais les deux ont rompu leur engagement et les Rockbitch ont trouvé refuge au Backstreet Underground, rue Mayor, qui fait depuis l'objet de pressions indues de la police, assure M. Joël. « La police a essayé de faire annuler son assurance, mais notre avocat a prouvé que c'était illégal. La police a même appelé la banque du propriétaire. »

Le Medley a cédé aux pressions du puissant producteur montréalais Donald K. Donald, a opiné hier M. Joël. Et il croit que la police obéit aux pressions des nombreux marchands de fourrures de la rue Mayor. « Avec la façon dont la police a monté en épingle cette histoire, ils doivent avoir peur de troubles, comme au Métropolis il y a un mois. »

Hier soir, M. Joël courait dans les rues de Montréal à la recherche d'un hôtel où loger les sept Rockbitch : « J'attends une réponse de l'Intercontinental ».

M. Joël se plaint de la réputation sulfureuse qu'a faite aux Chiennes une vidéo de leur spectacle européen, dans lequel les défilées jeunes femmes montrent une grande créativité dans l'amalgame du sexe, de l'urine et du rock. Mais c'est lui qui l'a fait visionner lors de la conférence de presse.

« C'est du cul, du cul et rien que du cul », a analysé hier le commandant André Bouchard, de l'escouade de la moralité du SPCUM. Il réitère sa volonté d'empêcher le spectacle, « parce que si on laisse passer ça à Montréal, c'est sûr que l'année prochaine, quelqu'un monte avec un doberman sur la scène ».

M. Joël rétorque qu'il a enlevé du spectacle européen des Rockbitch « tout ce que le commandant Bouchard voulait qu'on enlève » et affirme être l'objet d'une vendetta policière.

Le commandant Bouchard affirme toujours que le Backstreet Underground, qui compte 800 places, n'a pas de permis municipal de spectacle et n'a qu'un permis « resto-bar et spectacles » de la Régie des alcools, pour une salle de 305 personnes.

Faux, rétorque M. Joël, qui dit que le Backstreet a le permis de nudité et tous les autres. Selon lui, les affirmations inexactes de la police visent à « décourager les acheteurs de billets de s'en procurer. Ce qui ne nous a pas empêché de vendre beaucoup de billets (hier). »

Le policier a demandé à la Régie des alcools, des courses et des jeux d'annuler le permis d'alcool du Backstreet pour les trois jours prévus pour le spectacle et a demandé à Immigration Canada de les refouler à l'aéroport de Dorval.

« Je pense que les Rockbitch vont faire un show dégueulasse, a dit le policier. Elles savent qu'on va les arrêter après le premier soir, mais elles veulent faire un coup de publicité pour leurs shows à Toronto, Los Angeles, San Antonio et New York. »

15 ans derrière les barreaux

d'après AP
CAPE MAY, New Jersey

Le meurtrier d'un travesti montréalais assassiné en juin 1992 sur la plage de Wildwood a été condamné lundi à Cape May à 15 ans de prison.

Brian Halter, un ex-sauveteur de 25 ans, a plaidé coupable en août à des accusations d'homicide involontaire coupable relativement à la mort de René Ouellet, 31 ans, de Montréal, qui oeuvrait sous le nom de Michelle.

Lors du prononcé de la sentence, son avocat a attribué l'homicide au fait que Halter avait « beaucoup trop bu et une aversion de l'homosexualité ».

Durant le procès, Halter a expliqué s'être réveillé d'un sommeil éthylique alors que René Ouellet lui faisait une fellation. Il lui a alors asséné un coup de planche et enterré le corps dans le sable, sous une promenade de Wildwood. Deux semaines plus tard, un passant avait remarqué un bras sortant du sable, et prévenu la police.

Ressortissante kazakhe renvoyée chez elle

ANDRÉ CÉLILOT

Au Canada depuis quatre ans, une ressortissante kazakhe spécialisée dans le vol à l'étalage, Tatiana Levertova, 33 ans, sera bientôt renvoyée au Kazakhstan, son pays natal.

Emprisonnée depuis la mi-juillet, Mme Levertova a reconnu devant le tribunal de l'Immigration faire partie d'une bande de filous est-européens qui écument depuis des années les rayons des grands magasins de la région de Montréal.

En vertu des nouvelles dispositions de la Loi sur l'immigration, il suffit d'appartenir à une organisation criminelle pour être expulsé du pays.

Mme Levertova est la première d'une série de récidivistes russes et bulgares que la police de la CUM voudrait chasser du Canada à cause de leur participation incessante à

des activités illicites à Montréal et ailleurs.

Le cas Levertova illustre assez bien le fonctionnement de la pègre russe à Montréal. Ancienne vendeuse au Kazakhstan, elle est venue rejoindre son mari, Valeri Jmourko, le 6 juin 1993. Trois mois plus tard, le couple, ainsi que leur fille de 2 ans, obtenaient le statut de réfugiés.

Même s'ils ont vite posé leur candidature comme résident permanent, les autorités de l'immigration ont refusé d'acquiescer à leur demande en apprenant que Mme Levertova avait été arrêtée pour une affaire de vol et de recel, à Saint-Léonard.

De fait, de septembre 1994 jusqu'à sa dernière arrestation le 17 juillet, Mme Levertova s'est retrouvée à neuf reprises devant les tribunaux pour des histoires sembla-

bles. Chaque fois, elle a écopé de libérations sous conditions et d'amendes variant de 150 à 500 \$. À la fin, elle n'avait plus le droit de mettre les pieds chez Eaton, Zellers, Wal-Mart et La Baie !

En tout, Mme Levertova et ses acolytes auraient volé pour près de un million en marchandises au cours des dernières années. Selon la police, elle était en contact avec au moins quatre autres organisations criminelles est-européennes oeuvrant à Montréal et à Toronto.

Chaque groupe a sa spécialité et recrute ses propres partenaires, clients et alliés à Montréal et ailleurs. Le gang de Mme Levertova, par exemple, faisait dans le vol à l'étalage et la prostitution, tandis que d'autres pratiquent l'extorsion et le vol de véhicules. La marchandise volée était revendue à quelque 200 clients réguliers.

Avec son mari, Valeri Jmourko,

dont elle est séparée depuis 1995, elle avait ouvert un salon de massage, rue Jean-Talon. Quoique bénéficiaire de l'aide sociale, elle demeurait dans un logement qui lui coûtait 900 \$ par mois. Elle possédait pour près de 30 000 \$ de meubles et de vêtements chics.

Depuis le début de ce que la police appelle l'opération Popov, pas moins de sept criminels est-européens ont été expulsés ou ont quitté le pays en douce. Le cas de Valeri Jmourko, qui a maintenant la garde de la fillette, sera entendu au début de la prochaine année par le tribunal de l'immigration.

Présentement détenue à la prison Tanguay, Mme Levertova devrait être placée sur un avion la semaine prochaine. Elle souhaite rejoindre en Biélorussie son nouveau conjoint, Valeri Galinski, expulsé sur-le-champ à la suite de son arrestation en même temps qu'elle, en juillet dernier.

VOTRE VÉHICULE A ENCERCLÉ SON CHOIX



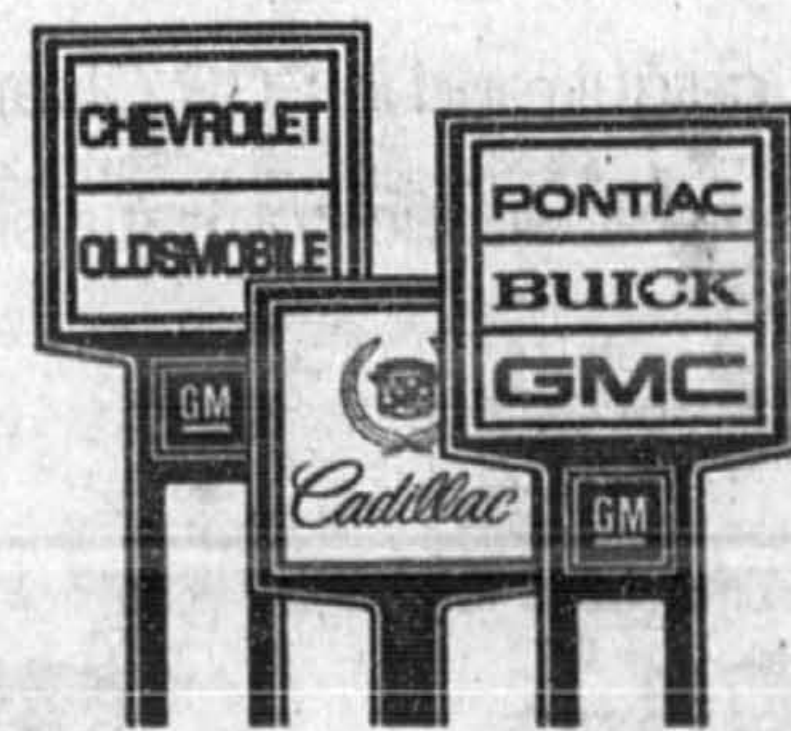
On a déjà vu neiger

Du 6 octobre au 28 novembre 1997, votre concessionnaire GM Goodwrench pourrait vous faire gagner votre achat de pneus. On a déjà vu neiger, maintenant on veut vous voir gagner!

Les plus grandes marques de pneus à des prix très compétitifs!

GOODYEAR MICHELIN UNIROYAL BFGoodrich

Règlements disponibles chez les concessionnaires participants.



Service Goodwrench
Votre véhicule l'exige



Ces offres s'appliquent à la plupart des voitures et camionnettes GM. Prix en vigueur jusqu'au 31 décembre 1997. TPS et TVQ en sus. Voyez votre concessionnaire du Service Goodwrench de GM pour plus de détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre.

Pour connaître votre concessionnaire GM Goodwrench le plus près, composez sans frais: 1 800 463-7483.

clearnet^{INC}

scp

numérique



Si vous
 donnez un poisson
 à un homme,
 il mangera durant un jour.
 Si vous lui offrez un téléphone
 sans fil abordable,
 il commandera
 ce qui lui plaira.

20 \$ par mois
 100 minutes en tout temps

30 \$ par mois
 100 minutes en tout temps
 + illimité les fins de semaine

Chez Clearnet nous croyons que tout le monde devrait pouvoir se payer un téléphone sans fil. C'est pourquoi nos forfaits commencent à seulement 20 \$ par mois pour 100 minutes de temps d'appel, ce qui rend le SCP Clearnet beaucoup moins cher à utiliser qu'un cellulaire. De plus, vous n'avez aucuns frais de mise en service à payer, aucun contrat à signer, une garantie « argent remis » de 30 jours sur le téléphone et une couverture immédiate d'un océan à l'autre. Qu'attendez-vous ? Le futur est simple.



FUTURE SHOP



LA CABINE
 TÉLÉPHONIQUE®

BUREAU
 EN GROS